

m. forestier

Les Amis du Vieux Saint-Claude

Bulletin n° 6 - 1983

PRIX : 20 francs

S O M M A I R E

- Le site archéologique de St-Romain de Roche	3
- Fantaisie d'Avril	6
- La Terre et la Prieurale de St-Christophe	7
- Les radeliers de la vallée de La Bienne	12
- Lacuson, héros franc-comtois	25
- Convention pour la construction d'un puits	37
- Bayard	38

A D M I N I S T R A T I O N

Correspondance, cotisations, vente des bulletins, etc ..
Amis du Vieux Saint-Claude, 2bis, Place Christin
Compte de chèques postaux : Dijon 628 49 C

C O M P O S I T I O N D U B U R E A U

Président d'honneur	:	M. Gustave DUHEM
Président actif	:	Mme Cathie LORGE
Vice-présidents	:	M. Albert DELORT
	:	M. Robert CHARREURE
Secrétaire	:	M. l'abbé André VUILLERMOZ
Secrétaire-adjoint	:	Mme Claude BERGOEND
Trésorier	:	M. Roland JANOD
Trésorier-adjoint	:	M. Georges CUSENIER

Autres administrateurs

BLANCHOT Henri - COLLOMB Raphaël - CURTET Jean-Michel - FABBRI Jean
JANOD Alice - LORGE Bernard - MICHALON Maurice - MILLET Guy
Abbé André POUILLARD - REFFAY Louis - ROMANET Pierre - ROQUE Paulette
THOM Geneviève

Commissaires aux comptes

Marcel GRIZEY et Bernard MERMET-MARECHAL

C O T I S A T I O N A N N U E L L E

La cotisation de l'année 1983 a été fixée à 30 F. Que les membres associés qui ne l'auraient pas encore payée, veuillent la remettre au trésorier ou en assurer le virement au compte de chèques postaux indiqué ci-dessus.

S E R V I C E D U B U L L E T I N

Les membres associés reçoivent gratuitement les comptes rendus des réunions et le bulletin périodique. Les bulletins n° 1, 2 et 3 sont épuisés. Les bulletins n° 4, 5 et 6 sont vendus 20 F chacun, cette somme étant éventuellement majorée d'une participation aux frais postaux.

A C T I V I T E S D E L ' A S S O C I A T I O N

Conservation des documents, archives et vestiges intéressant l'histoire de la Terre de Saint-Claude et de ses habitants. Conférences mensuelles le premier mardi des mois d'octobre à juin. Expositions dans la Salle de la Grande Cellerie. Sorties annuelles. Publication d'un bulletin périodique.

Vous pouvez contribuer à écrire une page d'histoire locale en prêtant aux "Amis du Vieux Saint-Claude" les vieux parchemins, les vieux livres, les vieux objets que vous pouvez posséder.

Le Site Archéologique de Saint-Romain de Roche

Lorsque j'ai effectué les fouilles de Saint-Romain de Roche, j'avais déjà participé à des travaux similaires, notamment à Chalain et à la grotte de Gigny. J'étais donc bien connu dans le milieu archéologique et c'est une des raisons qui m'ont permis d'obtenir des pouvoirs publics l'autorisation de travailler dans le site qui nous intéresse ce soir. Depuis cette époque, la réglementation est devenue plus sévère et les fouilles archéologiques ne peuvent plus désormais être entreprises par des amateurs, comme je l'étais alors, mais par des spécialistes agréés. Je pense que c'est bien ainsi.

Le problème de l'archéologie n'est pas de ramasser des pièces en quantité mais plutôt de bien connaître leur position. C'est une véritable enquête qui réclame une technique très sûre et des connaissances approfondies pour faire une fouille dans des conditions sérieuses. Le site de Saint-Romain sur Roche ne s'est pas révélé très riche en mobilier, mais le peu de chose retrouvé en valait la peine. Ces objets sont détenus chez moi et peuvent être montrés à tous ceux que cela intéresse. Je ne m'en sens pas le propriétaire mais bien plutôt le dépositaire, le gardien, car je considère que ces objets représentent un bien collectif que je serais tout disposé à céder à un musée local. Saint-Romain est un microcosme de notre histoire locale. A Saint-Romain il y a presque 4 000 ans d'histoire qu'à l'aide de diapositives je vais tenter de faire revivre.

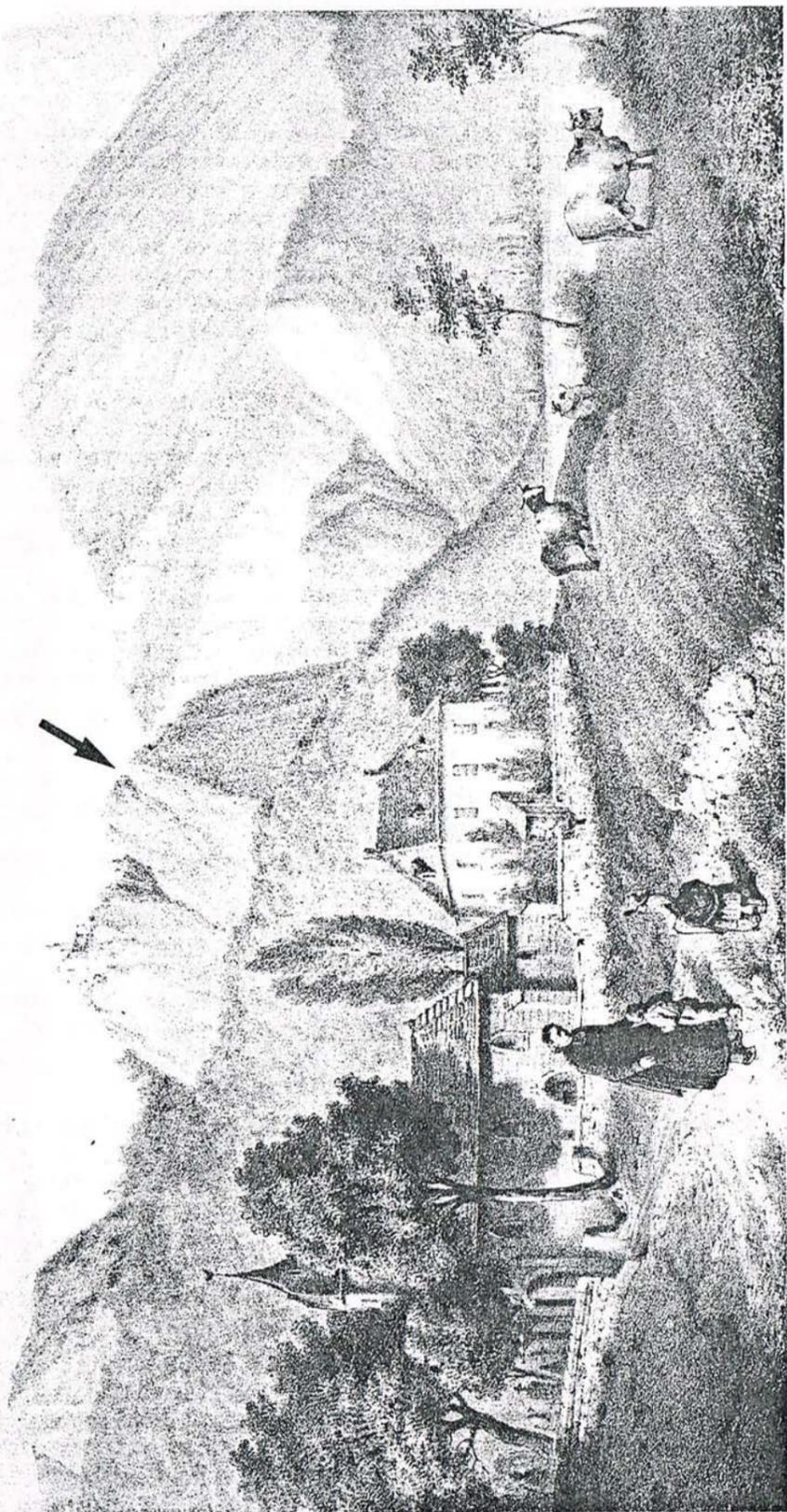
Tout d'abord la chapelle que vous connaissez tous construite sur un haut lieu de notre histoire.
Rappel des dates :

- moins 3 000 av. J.C. : début de la préhistoire dans notre région
Lac de Chalain, lac de Clairvaux.
- moins 2 000 av. J.C. : Chalcolithique : sépulture de la grotte de Saint-Romain.
- moins 800 av. J.C. : urne de la grotte de Saint-Romain
- Ier et 2° siècles : période de Villards d'Héria.
- 450 : arrivée de Saint-Romain.
- 1100-1200 Chapelle : mobilier retrouvé dans le cimetière dans la butte dominant la chapelle. (monnaie datée de 1250)
- 1607-1681 : Lacuzon.
- 1967 : découverte de la tombe de Saint-Romain.

Derrière les rochers que nous voyons à gauche de la chapelle se trouve une grotte qui demeure pour l'instant la plus vieille station historique de la région de Saint-Claude. Cette grotte est peu connue. C'est en faisant des recherches au club de spéléologie et en visitant toutes les failles de nos rochers qu'elle fut découverte. Ensuite l'instinct qui nous fait chercher, dans une entrée de grotte les traces d'un premier habitat, a fait le reste. C'est une grotte bien ensoleillée, orientée plein sud, il y fait bon même en hiver. Elle a environ 8 mètres de long, avec une grande ouverture.

Au centre, il y avait une sépulture ; sur un des côtés, une urne du bronze final et sur la paroi des croix gravées. La sépulture date du chalcolithique. C'est le seul témoignage de vie humaine dans cette grotte qui ne comporte aucune autre trace d'habitat, ni silex, ni poterie, ni trace de feu. On ne peut pas établir de lien entre la sépulture, l'urne qui date de 800 av. J.C. et les croix. La grotte ne servait-elle que de lieu de pèlerinage ?

.../...



La Chapelle de Saint-Romain-de-Roche (en haut) ancrée sur le remarquable éperon surmontant la vallée de la Bienne. Vue offerte depuis l'église & le presbytère (en bas) de Vaux-lès-Saint-Claude tels qu'ils existaient au siècle dernier. Lithographie de Ravignat tirée de l'album "Jura Pittoresque" dédié au baron DELORT, lieutenant général & pair de France, député du Jura de 1830 à 1837. Collection Lorge/Vuillard. La flèche noire indique la situation de la balme, ou grotte, dans laquelle fut découverte la sépulture de la "jeune fille aux osselets" vieille de 40 siècles (voyez texte). Saint-Romain vécut sur ce rocher au 5^e siècle de notre ère et Lupicin vint l'y retrouver avec Sainte-Yole, sa soeur, laquelle fonda là une communauté florissante qui compta jusqu'à 100 religieuses. Des pèlerins des communes voisines viennent en procession à Saint-Romain chaque année, le lundi de Pentecôte.

5
Le squelette découvert est celui d'une jeune femme de 15 à 20 ans. La tombe comportait des pierres entourant le cadavre et des pierres plates posées dessus protégeant le corps, le tout sous une couche de 20 centimètres d'humus, cailloutis de couche récente. Cette sépulture pose problème. La jeune fille avait le bras posé sur le ventre, l'autre bras dessous. Les dents n'étaient pas en position anatomique, puisque retrouvées dans la boîte crânienne. Les os de l'avant-bras droit étaient croisés sur le tibia gauche et des os de phalange se trouvaient parsemés le long de l'avant-bras. Il s'agit sans doute d'un transfert de corps, mais on n'a aucune idée de ce qu'il pouvait représenter. On ne connaît pas d'équivalent préhistorique comme manière d'inhumation les gens. Ce qui a permis de dater la sépulture, c'est un collier d'os d'une douzaine d'éléments sous forme de rondelles, que l'on a pu comparer à un exemplaire retrouvé dans la grotte de Gigny. Ce sont des spécialistes venus de Besançon qui ont procédé à la phase finale de la fouille, de manière à ne pas détruire les éléments permettant la datation. Le corps a été ensuite transporté à Besançon et demeure dans une caisse sans doute dans la réserve du Musée !

Trois poteries différentes, plus récentes puisque datant d'environ 800 av. J.C., furent également retrouvées, dont les morceaux d'une urne décorée de motifs en pointe (?) d'une très jolie forme mais qui n'a pu être reconstituée en entier. La croix gravée dans la paroi veut-elle signaler l'endroit d'un culte païen christianisé par les moines de Saint-Romain ? Croix pattée avec un cercle au milieu ou poignée d'épée ?

La butte au-dessus de la Chapelle qui comporte une espèce d'autel était un cimetière datant du Moyen-Âge. On y a trouvé une monnaie de 1250. Un petit mur le limitait. La couche de protection était très mince, les corps ont été saccagés et rien ne se trouvait en place. Ce site a plus l'apparence d'un charnier que d'un cimetière. La dentition des squelettes présentait des molaires usées indiquant une nourriture à base de graines. Un squelette, à qui il manquait la tête, portait autour du cou une petite statuette en os représentant un abbé mitré, de 4 cm de longueur. La pièce de monnaie est un denier d'argent frappé à Auxonne par le Duc Hugues IV de Bourgogne en 1250. Autres objets retrouvés sur le site du cimetière : une chaînette d'habit, une clé, un clou en fer forgé.

Sur ces petits mondes détruits du saisissant promontoire de Saint-Romain de Roche, le temps dort immobile et ne dévoile que peu de chose de leur longue histoire. Il permet cependant de rêver à l'imposante accumulation d'années révélée par la datation scientifique. L'esprit s'en égare ! Voici quinze siècles c'était Yole et ses cent moniales. Encore vingt-cinq autres siècles peu à peu prélevés sur les sabliers éternels et c'est l'adolescente aux osselets, femme parée, femme aimée, sépulturée avec tant de soins dans son linceul de pierres plates. Mais entre ces dates et au-delà de ces dates ? Faisons confiance au temps pour nous l'apprendre un jour.

Conférence donnée aux "Amis" par
Jacques CUAZ le 1er décembre 1981

Question Savez-vous où se trouvait autrefois "La Descente de la Lentillière" ? Dans la négative, suivez-moi quelques instants. D'abord, que signifie le mot "lentillière" ? Nos dictionnaires usuels, Larousse, Quillet, Robert, Littré, n'en font pas mention et je vous invite à risquer une proposition après examen du début du mot. Eh, oui, vous avez raison ! C'est bien un lieu planté de lentilles comme vous le confirmera le lexique de l'ancien français de Frédéric Godefroy. Pourquoi cette exclusion de notre langue moderne ? Sans doute à cause d'une suffixation très ancienne jugée par la suite hétérodoxe ; maintenant, les termes désignant les lieux plantés de végétaux appellent plus volontiers en suffixe "aie" que "ière". On dit, en effet, roseraie, palmeraie, saulaie ; cependant, on dit encore "chenevière", Ricard exploite ses "rizières" et Saint-Claude a conservé sa "Safranière".

Vous savez maintenant ce qu'il faut chercher et vous empruntez alors,

La Terre et la Prieurale de Saint-Christophe

Conférence donnée aux "Amis" par
l'abbé Sarrasin le 7 oct. 1980

CHRONOLOGIE

La Terre de Saint-Christophe, habitée déjà depuis bientôt 40 siècles, a été christianisée à la fin du 4^{ème} ou au début du 5^{ème} siècle de notre ère, c'est-à-dire à la fin de la période gallo-romaine. Elle s'appelait alors le "Mont Jorhasque de Séquanie" et c'est des missionnaires chrétiens montant de Lyon vers Besançon qu'elle reçut la foi. Ces missionnaires étaient disciples de Saint-Pothin et de Saint-Irénée originaires d'une terre lointaine, l'Asie Mineure, patrie de Saint-Christophe, martyr en l'an 251 de la persécution de l'empereur romain DECE. A la place du Gargan, géant protecteur des voyages dans la mythologie celtique et censé assister les voyageurs aux passages difficiles, ici le gué dangereux du défilé de la Pyle, ces missionnaires installèrent commodément Saint-Christophe, fort renommé, dont la légende de surcroît avait fait un autre géant transportant sur ses épaules jeunots et femmes-lettes à travers rus, marigots et hauts-fonds. Au cours de la période mérovingienne (406-751), la terre est dominée par les Burgondes, puis par les Francs et la paroisse, à caractère rural, dépend de la métropole de Besançon, alors qu'un leude vassal administrateur au temporel. Le protectorat carolingien (751-962) comprend une première période où le seigneur laïc est un officier de la couronne et le prêtre un subordonné du clergé séculier de Besançon, le premier connu étant Wandaldane au 8^{ème} siècle. En 843, événement considérable, le seigneur laïc disparaît pour faire place au seigneur ecclésiastique à la suite de la donation faite par Godabert de sa terre de Saint-Christophe à l'Abbaye de Saint-Claude, cette dernière alors administrée par Agilmar, archevêque de Vienne. Une seconde église est élevée en même temps qu'est fondé un prieuré monacal de sept moines relevant de Condat. La terre devient une baronnie et la primauté de l'Abbaye de Saint-Claude subsiste, en gros, sous le protectorat germanique (962-1555), avec toutefois le retrait des moines en 1166 et l'installation d'un vicaire, puis sous le protectorat espagnol (1555-1678), et la domination française de 1678 à la Révolution. La baronnie disparaît en 1790 pour donner les deux communes de la Tour du May et de Saint-Christophe, cette dernière se rattachant en 1822 à la première qui s'orthographe désormais "La Tour du Meix". La paroisse est rattachée en 1790 à l'évêché du Jura puis à l'archevêché de Besançon en 1804, puis de nouveau au diocèse de Saint-Claude en 1823.

L' EGLISE ET SON MOBILIER

La seconde église édifée en 843 lors de la donation de Godabert brûla au XII^{ème} siècle, et fut reconstruite en roman-bourguignon, avec un clocher et un chœur romans tels qu'on peut encore voir à l'église de Saint-Hymetière. Au XV^{ème} siècle, sous l'influence des abbés Morel, Pierre Ier et Pierre II Morel qui appartenaient à la famille Morel dominant la terre de Maisod, cette église fut agrandie : en 1440 pour le chœur et en 1463 pour la Chapelle de la Sainte Vierge, le tout couvert en bardeaux. En 1874, alors que le clocher primitif était bulbeux, on a exhaussé la maçonnerie de deux mètres et on a construit la flèche soi-disant gothique couverte avec des tuiles vernissées de Bourgogne. Il y a vingt-cinq ans, on a commencé des travaux de restauration dans l'église qui avait été plâtrée abondamment au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, (20 à 25 cm d'épaisseur) pour lui rendre son aspect primitif avec appareil apparent.

Ce qu'il y a de plus important, ce qui reste de vivant dans ces débris de l'histoire, c'est le mobilier architectural, les statues et les tableaux qui forment maintenant la véritable richesse de l'église et qui proviennent pour la plupart des donations des abbés de Saint-Claude, dont la prédilection pour leur prieuré s'est toujours affirmée au cours des siècles.

.../...

6 entre le Pont de Pierre et le Parc du Truchet, l'ancienne route royale, puis départementale, de Saint-Claude à Salins, c'est-à-dire la rue de la Glacière. La pente, douce sur quelques dizaines de mètres, s'accentue brusquement. C'est là, vous êtes arrivé ! Juste en face du bâtiment dit "De la Glacière", appartenant à Claude François Juliard, commençait la descente ou la pente de la Lentillère. Un plan des archives communales, coté 0.216, fournit un aspect assez précis des lieux en 1822. Vous êtes à la descente, mais où était la lentillère ? Probablement en bas : Au Verger, En Versailles, A la Serre, A la Capucine, sur les premières pentes des Avignonnets, tous lieux pouvant être plus aisément protégés des prédations des nombreux troupeaux en pâture sur les communaux. Ainsi, avec le blé, l'orge, l'avoine, le chenevis (on dit encore "chenevière"), nos aïeux entreprenants cultivaient aussi la lentille. L'introduction d'un lieu-dit dans le langage quotidien laisse supposer pour cette culture une longue période et une importance relative. Son déclin subit, certain lors de la nouvelle dénomination du bas de la rue, fit préférer la glace à la lentille. Comment cette dernière était-elle appréciée sur les tables ? Un peu, beaucoup, passionnément ? Des jeunes gens du passé ont-ils, comme Esaü, échangé leur droit d'aïnesse contre un plat de lentilles ? Douteux !
P.R.



Fantaisie d'Avril

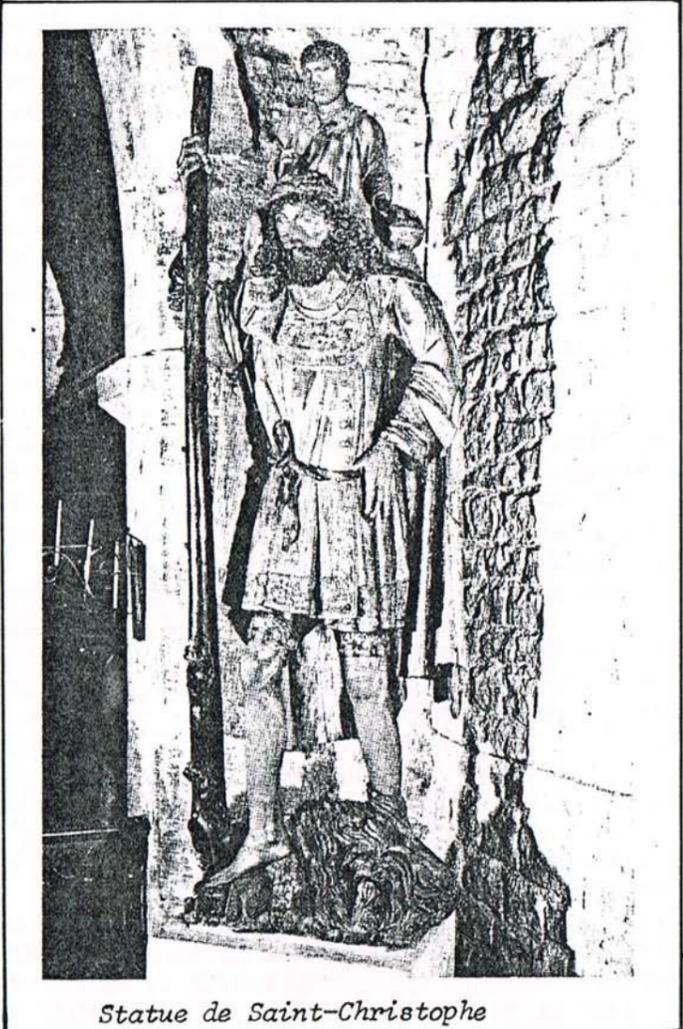
Du nouveau sur Alésia. Le Vieux Saint-Claude possède un document qui prouve beaucoup en faveur de l'Alésia jurassienne, à la Chaux-des-Crotenay, thèse développée par le professeur Guillaumin lors de sa conférence en décembre dernier. Vénérable parchemin échappé aux destructions sans nombre, il montre, reproduit ci-contre, l'ambact Bibliophilix, de la grande de Vercingétorix, posté en armes le conduisant à Alésia. Stupeur ! Ce mi-commandé au lieu de surveiller l'ennemi, Très grave ! Mais pourquoi un tel risque ?

a r m é e
long d'une sente
litaire lit en service
le Romain, qui est partout.
Nouvelle stupeur ! C'est le bulletin du Vieux Saint-Claude ! Pas de doute ! Déchiffrez la page de couverture comme Bibliophilix vient de le faire : "Condatis veteris amici" lisez-vous, et traduisez par "Amis du Vieux Condat". Tout s'éclaire ! L'ambact est de chez nous et rien ne compte plus que son bulletin du Vieux Condat reçu au petit jour du colporteur faisant la tournée de toutes les celles le long de la Bienne et venu tout exprès jusqu'aux soldats d'Alésia. Mais où était donc Alésia ? A proximité de Condat tout simplement. On ne peut, en effet, admettre que le porteur se soit rendu en Côte d'Or, à Alise-Sainte-Reine, avec les moyens et les dangers de l'époque. Impossible ! Le bulletin, le colporteur, voici des preuves définitives. Alésia était jurassienne, Alésia était à la Chaux ! Irréfutable !

Le bulletin tenu par l'ambact ne semble toutefois pas partager entièrement cet avis. Les deux mots du bas de la couverture, deux mots abrégés, apportent un doute. On lit KAL.APR. voulant probablement signifier Kalendis Aprilibus ou Premier Avril. Ces deux mots vous donnent le véritable sens du "vénérable parchemin" et de sa longue légende. Rien ne vous empêche cependant d'imiter le louable empressement de l'ambact Bibliophilix.
P.R.



En premier lieu, la très belle statue de Saint-Christophe du XV^e siècle, bois polychrome allemand, donné en 1443 par Mgr MOREL avec des subsides qu'il tenait du Roi Louis XI. Il est taillé dans un chêne, d'un seul morceau évidé et sculpté. Le menton seul est rapporté. La dorure du justaucorps est de la feuille d'or véritable. Le bâton est un arbrisseau arraché à la rive, contre lequel montent des animaux symboliques : vipère, lézard, voulant représenter le danger des voyages. Saint-Christophe porte la petite culotte de peau du serf bavarois, avec un orfroi et un galon en forme de crêneau. Sur sa collerette, quatre petits personnages : le Christ et les instruments de la passion, Notre-Dame couronnée telle qu'on la voit sur l'empreinte des sceaux des Abbés Morel, Pierre Ter Morel, crossé et mitré, et, enfin, St-Pierre patron de l'Abbé avec la clé du Paradis. Sur son dos, le Christ représenté, non comme un enfant, mais comme un adulte en miniature avec une tête de légionnaire romain. Il lève la main droite et tient de la main gauche un globe qui ne représente pas la terre mais l'univers tel qu'on se l'imaginait avant Galilée : la terre, centre du monde, est un disque plat avec, en bas, les eaux de l'abîme, et en haut la calotte de cristal où sont pendus les astres et les étoiles.



Statue de Saint-Christophe

Parmi les autres pièces à voir : une jolie petite vierge du XVI^e siècle : Vierge mère et reine, elle tient l'enfant Jésus sur le bras droit.

Une autre Vierge de pierre, don de l'Abbé Morel, du XV^e siècle, avec un déhanchement typiquement bourguignon et la couronne bien ciselée. Un enfant, remarquable représentation du nouveau-né, avec une tête en poire sous un bonnet, agrippé à sa mère, cherchant à têter.

Saint-Claude, en abbé, du XV^e siècle, ou peut-être l'Abbé Morel.

Dans la Chapelle de la Vierge datant de 1674, un très beau Christ d'albâtre, de 1463, Christ sur une croix en Tau, les bras largement ouverts et le sang coulant de la plaie du côté sous forme d'une grappe de raisin : symbolisme de sang du calvaire et de vin de la messe.

Le Tableau des mages, de 1530, avec St-Joseph représenté en pèlerin, avec son bourdon, ses chaussures à la poulaine et à sa ceinture un dizainier de 9 grains (!).

Deuxième tableau des Rois Mages de 1680, comportant quatre Rois. Une très belle Cène de la fin du XVI^e siècle, de l'école bourguignonne, qui est en réalité un beau mâchon bourguignon : l'apôtre Saint-Jean vautre contre le seigneur, les apôtres à la mine enluminée, témoignage d'un réalisme truculent. Devant le Christ, pas d'agneau pascal, mais un cochon de lait rôti !

Dans la chapelle rhénane du XII^e siècle, sous le clocher, une Sainte Anne naïve et fruste et un Dieu de pitié du XVI^e siècle, mutilé pendant la Révolution, en 1792.

Ce qui reste de la vie des gens d'autrefois se trouve aussi dans l'église. Une copie de l'acte de donation de 843 ; 67 des 1 000 livres constituant la bibliothèque des curés de St-Christophe ; une page d'un commentaire sur parchemin de droit

canonique en onciale du XII^e siècle ayant servi de couverture de cahier ; une feuille de parchemin ayant servi plusieurs fois sur laquelle on peut déchiffrer une protestation d'un abbé de Saint-Claude, Philibert de Rye, au Roi François Ier ; un livre en parchemin, de 1563, écrit par le Curé Humbert, énumérant les messes de fondation de l'église de Saint-Christophe ; une bulle d'indulgence du Pape Innocent XI (1703), concernant la confrérie de Sainte-Barbe ; une autre de Benoît XIV, la dernière de Léon XIII, toujours pour la même confrérie.

LES CLOCHES

Saint-Christophe possède deux cloches dont "Pierrotte la Joyeuse", 1 200 kg, de 1529, donnant le mi naturel, et l'autre, "Marie-Thérèse" qui ne date que de 1841. A cette époque, elle avait remplacé deux autres cloches prises pendant la Révolution pour servir à la fonte des canons de l'armée du Rhin. Ces cloches avaient été brisées après leur dépose et jetées dans le cimetière, mais deux habitants de la Tour du Meix s'étaient faits forts d'en porter les morceaux à Saint-Amour où se pratiquait la fonte. Durant ce transport de Saint-Christophe à Saint-Amour, les débris des deux cloches destinés à l'armée du Rhin disparurent de la façon la plus mystérieuse.

LES PRETRES ET LES SACRISTAINS

Pour être curé de Saint-Christophe, il fallait être né et "néné", c'est-à-dire baptisé dans la paroisse. En dehors de la vie religieuse, les prêtres familiers de la paroisse s'occupaient de la vie matérielle. La familiarité disposait de revenus annuels importants provenant d'une ferme de 13 ha et d'un certain nombre de fondations survenues au cours des âges et, pour les utiliser, elle avait eu l'idée de fonder une espèce de Crédit Agricole avant la lettre et prêtait ainsi aux plus déshérités de leur paroisse avec un intérêt de 2 % l'an.

Au moment de la Révolution, les familles n'ont plus payé les intérêts, et ont même gardé le capital. Mais, en 1856, est venu à Saint-Christophe un curé de choc Saint-Christophe en avait besoin, pour avoir été administré depuis le XIV^e siècle par des prêtres sortant des familles du lieu, le cadet de certaines familles étant automatiquement curé et succédait à son oncle.

Succédant au dernier prêtre familial mort en 1826, trois curés ne furent pas tolérés par les paroissiens. Il fallait qu'ils s'en aillent, parce qu'ils n'étaient pas de chez eux. En 1856, arriva alors l'Abbé Coudre de Courtefontaine, Dom Camillo par la stature et le caractère, qui s'imposa au point d'avoir laissé un souvenir qui se transmet encore dans la tradition orale : il n'était pas commode. Il avait fondé, lui, une société de secours mutuels, approuvée par la Préfecture du Jura, dont il reste le Président.

Il y avait également une famille d'où sortaient tous les sacristains, et actuellement, celui qui est sacristain, succède à des ancêtres qui assurent le service depuis 300 ans.

LES PELERINS

Lors des travaux de restauration de l'église en 1957, le piquage des plâtres ne révéla aucune fresque. Par contre, les inscriptions de pèlerins étaient très nombreuses et cela s'explique fort bien. La Terre de Saint-Christophe, protégée par ses abbés, fut une terre d'élection des pèlerinages. On venait d'un peu partout vénérer les reliques à Saint-Claude et les pèlerins faisaient volontiers halte dans cette paroisse placée sur une des routes conduisant à l'Abbaye. Ils mettaient leur voyage sous la protection du Saint et marquaient leur passage en apposant sur la pierre ou les enduits des graffiti ou des dessins de blasons, langage héraldique fort prisé et significatif.

Lorsque les pèlerins apparaissaient au mlointain, vers Orgelet ou vers Poitte, les religieux se déplaçaient en procession pour les accueillir en un endroit dénommé "sur le Chemin Vieux". L'alerte était donnée par le sacristain guettant en bas dans la plaine, du haut de son clocher, le groupe étiré et las, pressant cepen-



Le tableau des mages de 1530

dant le pas vers son gîte d'étape, croix paroissiale en tête et bannières déployées. Il sonnait alors à toute volée la vieille "Pierrotte la Joyeuse", cloche contemporaine de Charles Quint, don fastueux du Cardinal Pierre III de la Baume Montrevel.

Illustre visiteur de Saint-Christophe, Saint-François de Salle, accompagné de l'Abbé Ferdinand de Rye, prêcha le 30 Août 1604 l'anniversaire de la dédicace de l'église. Son portrait est soigneusement conservé.

LE CHATEAU

Les abbés de Saint-Claude habitaient primitivement le presbytère lorsqu'ils venaient sur la terre de Saint-Christophe et au XII^e siècle, en 1166, l'Abbé Addon fit construire le premier château de la Tour du Meix, peu important, mais son carrée avec une petite courtoine brochée de tourelles. Pendant un siècle, de 1166 à 1282, les abbés, pour mieux se défendre contre les incursions de Châlon-Auxerre, inféodèrent leur terre de Saint-Christophe à la famille Aymon de Revigny. Au décès de Aymon IV, la famille de Revigny tombant en quenouille, les Abbés reprirent l'administration de leur terre de Saint-Christophe, et en 1440 Pierre Ier Morel, qui aimait cette région, sa famille étant originaire de Maisod, fit édifier le deuxième château de la tour du Meix, dont on voit encore les ruines de nos jours. Une façade de 45 mètres, 16 mètres de haut, un rez-de-chaussée voûté et deux étages avec plafond à la française, fenêtres à meneaux, c'était un château style Renaissance. Il fut brûlé le 16 Juillet 1637, pendant la guerre de 10 ans, malgré la défense de la région menée par Lacuzon et Varod.

ANTOINE VAROD; ENFANT DU TERROIR ET CAPITAINE DE L'INDEPENDANCE

VAROD était lieutenant de Lacuzon. On a fait de VAROD un orgeletain. Nous avons la prétention de le faire naître où il est né véritablement, à Saint-Christophe. VAROD appartenait à une famille annoblie par les abbés de Saint-Claude, une famille de notaires. Il faut croire que les études notariales étaient beaucoup plus importantes en nombre autrefois que de nos jours, car sur la Terre de Saint-Christophe, il y avait là trois études notariales, une à Saint-Christophe tenue par la famille VAROD de génération en génération, une autre à la Tour du Meix tenue par la famille GILLET et une autre à Macornay tenue par la famille BLANDIN. On fait de la Terre de Saint-Christophe un lieu peuplé d'environ 2 000 à 2 500 habitants; ce n'est pas prouvé, mais au moment de la Révolution, il y avait sur la paroisse (La Tour du Meix-St-Christophe-Largillay et Marçonay) 9 000 habitants alors qu'aujourd'hui, elle n'en a plus que 232.

On retrouve l'acte de naissance du Capitaine VAROD Antoine, 3^{ème} du nom, fils d'Anyoine de Varod et d'Humberte Morel, né le 3 Mars 1606 à Saint-Christophe. Parrain vénérable Antoine HUMBERT, curé d'Arinthod, marraine Claude MOREL, d'Orgelet, sans doute sa grand-mère. Il a combattu avec Lacuzon en 1637/1637, laissant sa plume de notaire pour prendre l'épée. Il eut en 1674, le 27 Février, une entrevue avec LACUZON, mais à cause de son grand âge, dans la dernière guerre de Franche-Comté, il refusa de mener une campagne très active. Il décéda à Saint-Christophe le 14 Juin 1685, et fut inhumé dans l'église en présence du curé GRAND, de Jean-Baptiste REBOURG vicaire perpétuel d'Orgelet et d'Antoine DARU, prêtre familial d'Orgelet.

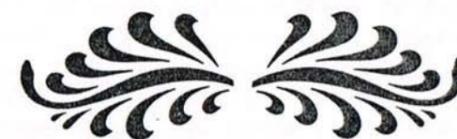
On parle également du colonel Jean VAROD, qui pouvait soit être le frère d'Antoine III VAROD, soit le neveu.

LA GROTTTE A VAROD

Elle est située sur le bord de l'actuel lac de Vouglans. On y arrive par une cheminée, au-dessus d'une grande baie fermée autrefois par trois barres de fer. On descend à l'intérieur et on arrive dans une grotte qui s'ouvre sur la vallée de l'Ain. Lorsqu'on se retourne vers la paroi du rocher, on remarque des encoches. C'est que cette baie sur l'Ain avait été fermée autrefois par un galandage. On avait mis des madriers fixés d'un côté sur le galandage, de l'autre côté contre la paroi du rocher, de telle façon qu'on avait fait un rez-de-chaussée et deux étages superposés. Dans les années de guerre et d'invasions, la population de Saint-Christophe, au lieu de se retirer dans les remparts de la Tour du Meix, aimait mieux se réfugier sur le plateau, emmenant avec elle le bétail dans cette grotte. On peut entrer sous le plateau de Saint-Christophe, par deux couloirs; celui de gauche mène à une source; celui de droite conduit à une grande salle. Dans la salle, un gros bloc de calcaire, improprement nommé la tombe à VAROD, qui servit d'autel aux prêtres réfractaires venus se cacher là pendant la Révolution. Cette dernière a d'ailleurs été assez violente et virulente dans la Terre de Saint-Christophe par une espèce de réaction contre l'administration pourtant fort débonnaire des Abbés de Saint-Claude et de celle plus débonnaire encore du dernier baron de Saint-Christophe: le premier Evêque de St-Claude, Mgr de Méallet de Fargue. On cite trois familles réputées pour être briseur des saints: Charles MEYNIER, Joseph COURBET de la Tour du Meix, et Balthazar VINCENT du Pont de la Pyle, qui firent un autodafé avec la plupart des anciens actes de l'Eglise de Saint-Christophe, qui brisèrent la statue de Ste Barbe, gardant le passage du Pont de la Pyle, un Dieu de Pitié actuellement dans l'église, et qui enfin se rendirent dans l'église d'Orgelet semer la confusion religieuse. En allant vers le passage de la Pyle, on rencontre la fameuse grotte de la Thomassette, ouverte sur la paroi de droite de ce qui a constitué la vieille voie de la route vers l'Helvétie et Condé. La Thomassette était une femme de moeurs peu sévères, la fille Thomas, qui vivait avec 13 brigands autour des années 1780, et qui "rançonnait" les voyageurs. La maréchaussée d'Orgelet avait fort à faire, avec cette bande de brigands (il y avait 5 gendarmes). Alors, on avait trouvé une solution au problème en construisant un mur de pierres devant la grotte, mais il paraît que les brigands se sauvèrent par un boyau sur gardechemin, passage inconnu de nos jours.

L'AIR DE SAINT-CHRISTOPHE

Quelque chose vit sur le territoire communal et le territoire paroissial, c'est l'air de Saint-Christophe et l'air de Saint-Claude. Nous avons la chance d'avoir avec le passé des moines, des abbés, de l'Abbaye, des terres, ville et village de Saint-Claude et de Saint-Christophe, quelque chose de toujours vivant, de toujours présent, prenant. Il y a aussi la belle nature où est assise cette ville de Saint-Claude, ce plateau de Saint-Christophe, ce Mont Johrasque de Séquanie qui a été témoin de tant de prières, de tant d'espérances, de tant de luttes, mais aussi de tant de souffrances et de tant de joies. Alors on peut dire que nous sommes heureux et redire avec les pères de Condat: Salut, ombreux et montueux Jura, terre des Saints.



Les Radeliers de la Vallée de la Bienne

par Roland Janod

A la mémoire de mon arrière-grand-oncle, Louis Benjamin DUPARCHY, dit "Le Gâtier", dernier radelier de Molinges

L'histoire de la Terre de Saint-Claude est indissociable du cours de la rivière qui la traverse. Comment en serait-il autrement, alors que tant de groupes humains en quête d'aventure ou fuyant la guerre se sont succédés, le long de la Bienne, sur les pas des Légions romaines et des Saints Ermites ! Il faut dire que cette merveilleuse rivière véritable fleuve à l'échelle de la principauté monastique, constituait, naguère, la seule voie naturelle pour pénétrer dans le massif sauvage et boisé, au coeur des joux noires. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se trouve à l'origine des multiples activités qui vont se développer sur ses berges pendant des siècles.

x x x

La découverte à JEURRE, en 1959, de briques romaines à la marque de CLARIANUS - briquetier renommé de la région Lyon - Valence - atteste de l'utilisation de la BIENNE, pour le transport des matériaux, dans le sens de la remontée du courant. Il en est ainsi de toute occupation de terres vierges, les éléments indispensables au premier établissement sont importés et proviennent du point de départ de la migration. Mais tout change peu après l'installation des colons. Celle-ci devenant définitive, l'exploitation des ressources naturelles constituées par les immenses forêts commence. Dans un premier temps, la forêt n'a nulle valeur marchande : les habitants y puisent comme ils veulent pour satisfaire leurs propres besoins ou l'abattent pour étendre leurs pâturages. Elle ne se valorise qu'au moment où une industrie grosse consommatrice de combustible s'installe à proximité : hauts-fourneaux, salines, verreries, ou que l'exportation est rendue possible par la présence de routes ou de rivières.

x x x

Ainsi, un trafic de bois ouvrage - qui se maintient encore de nos jours sous une certaine forme - a lieu, grâce à la route du sel, à partir de FONCINE, du GRANDVAUX, des ROUSSES, vers les vignobles environnants et jusqu'aux confins de la Province. Le transport du bois sous sa forme brute, n'est guère praticable qu'aux abords des cours d'eau où le flottage permet l'acheminement des grumes sur un long parcours. Il constitue sans doute la première activité commerciale de notre contrée puisque le bois est un élément de troc immédiatement disponible sans transformation. Un écrit de 1619 atteste que les montagnes de Franche-Comté sont fertiles "en bois de sapins dont les Comtois font de grands et vastes bâtiments à petits frais et de plus on le transporte d'un côté jusqu'à PARIS et de l'autre jusque à LYON, tant en ais pour bastir comme en boëttes et autres ustensiles". Nous retrouvons donc notre rivière, auxiliaire d'un commerce d'échange avec la région lyonnaise, cette fois-ci dans le sens du courant.

x x x

Une longue épopée commencée dès le peuplement de la vallée se perpétue jusqu'au début de ce siècle conduite par des hommes du terroir : bûcherons, négociants, conducteurs d'attelages et surtout radeliers, en patois "rattiarri". Derniers maillons

... / ...

de la chaîne humaine, ils prennent en charge, dans les ports de la basse vallée, les longs fûts abattus à 20 kilomètres à la ronde, pour confectionner de véritables trains de bois et s'en aller, portés par les rivières en crue, jusqu'à LYON, terme habituel du voyage. Mise au point d'une façon empirique, comme nombre d'activités du passé, leur technique aboutira à la réalisation d'énormes radeaux souples et relativement fiables qu'ils parviendront, non sans efforts et sans danger, à conduire à bon port.

LA RIVIERE

Le bassin de la BIENNE, aussi vieux que le reste de la chaîne du Jura, est dû à l'affouillement produit par les glaciers qui couvrirent la région, de la fin du tertiaire au début de l'époque actuelle. Ils ont permis à la rivière de couper les anticlinaux qui lui faisaient obstacle et formé, un certain temps, des barrages derrière lesquels les eaux retenues ont longtemps constitué des lacs. Ces lacs étaient étagés, un au-dessous de VALFIN, un autre à la Patience et au Plan d'Acier, un autre en amont de MOLINGES, sur le territoire de CHASSAL et un quatrième, assez grand, sur les communes de VAUX et JEURRE.

Dernier étranglement avant le port



La BIENNE alimenta ces lacs, mais, en même temps, elle coupa peu à peu les barrages qui les maintenaient. A la longue, ceux-ci furent si profondément entaillés que les lacs disparurent ne laissant comme témoignage de leur existence, que les terrasses horizontales, véritables mines de sable et de gravier. L'emplacement des barrages morainitiques est encore marqué, de nos jours, par des goulots d'étranglement, dans lesquels la rivière se faufile qui ont constitué un obstacle naturel à la navigation et même au flottage de bois. Ce n'est guère qu'en aval du pont de MOLINGES que la BIENNE fait figure de fleuve avec un lit plus large et un cours moins rapide. L'implantation en ce lieu

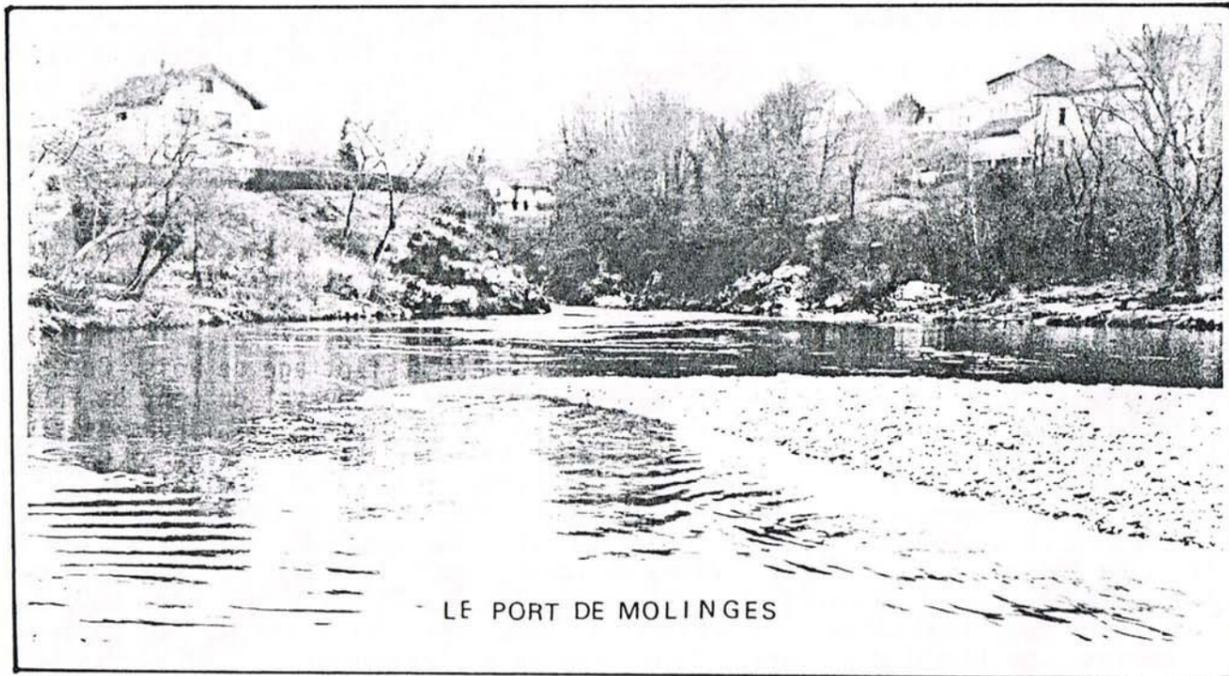
du port le plus important, tout au moins au début des échanges, n'est donc pas le fruit du hasard. Sur ses 55 kilomètres de cours, seuls les 19 kilomètres précédant son confluent avec l'AIN sont déclarés navigables. La BIENNE a une pente moyenne de 1,20 mètre pour 1000 mètres. De MOLINGES à CHANCIA son lit a une largeur moyenne de 50 mètres, son tirant d'eau étant de 0,30 mètre à l'étiage et de 2,60 mètres pendant les grandes crues. Son débit observé à Saint-Claude, au Pont du Gaz, est compris entre 4 mètres-cube/seconde et 400 mètres-cube/seconde. Il faut savoir qu'ensuite la BIENNE reçoit les eaux du LIZON, du LONGVIRY, de l'ENRAGE et de l'HERIA. Torrentueuse dès le Bief de la Chaille, près de la frontière suisse, où elle naît à la limite du partage des eaux entre les bassins du Rhin et du Rhône, elle devient, dans sa basse vallée, cette rivière admirable peu disposée à se confondre avec la rivière absorbante. Au point qu'avant l'établissement de la retenue due au barrage de COISELET, on pouvait voir la coloration particulière de son flot laisser une longue trace dans le cours de l'AIN qui, elle, semblait prendre le caractère de son affluent en se mettant à serpenter paresseusement dans une vallée tantôt riante, tantôt escarpée et rocheuse. La rivière d'AIN mesure environ 190 kilomètres dont 91 pour le parcours qui nous intéresse, de CONDES à ANTHON où elle se jette dans le Rhône. Son débit moyen oscille entre 132 et 2400 mètres-cube/seconde. Elle présente également, dans sa partie "jurassienne" des étranglements et des rapides rendant la descente périlleuse. A ces distances, si l'on ajoute la partie du Rhône empruntée par les radeaux, nous obtenons une voie d'eau de 140 kilomètres.

LE TEMPS QU'IL FERA . Si vous voulez savoir le temps qu'il fera pendant l'année, placez, la nuit de Noël, douze oignons bien rangés sur une planchette . Mettez sur chacun une pincée de sel . Chacun représente un mois de l'année . Ceux sur lesquels le sel fondra indiqueront que les mois correspondants seront pluvieux et les autres promettent le beau temps . D'après Fraipont . Ouvrage "Le Jura" .

LES PORTS

14

Echelonnés le long des 19 kilomètres de la BIENNE navigable, les ports d'embarquement recevaient les dépôts de bois provenant des forêts voisines, prélude à la confection des radeaux. Le premier était à MOLINGES, alimenté par les forêts de CHOUX, VIRY, LONGCHAUMOIS, SEPTMONCEL et les HAUTES MOLUNES (aujourd'hui LA PESSE). Le plan cadastral de la commune conserve des noms de lieux-dits évocateurs : "le port", "sur le port", "au grand large". Un deuxième, très important, s'implantait à JEURRE, plus exactement "aux Bracelettes", à 1500 mètres en aval du village. Il a complètement disparu durant l'hiver 1922/1923 à la suite d'une crue extraordinaire de la BIENNE qui a emporté le terrain sur une longueur de 100 mètres et sur près de 30 mètres de large. Ici s'entreposaient les bois de MARTIGNAT, MOIRANS et LES CROZETS. EPERCY avait également son port, aussitôt en aval du pont, où étaient déposés les bois provenant des forêts d'ARBENT et d'OYONNAX. Enfin, CHANCIA et CONDES complétaient l'infrastructure. CONDES mérite une mention toute particulière en raison de son ancienneté remontant à l'occupation romaine. Des vestiges de quai en pierre témoignent d'un trafic, bien antérieur au flottage, utilisant des embarcations.



LE PORT DE MOLINGES

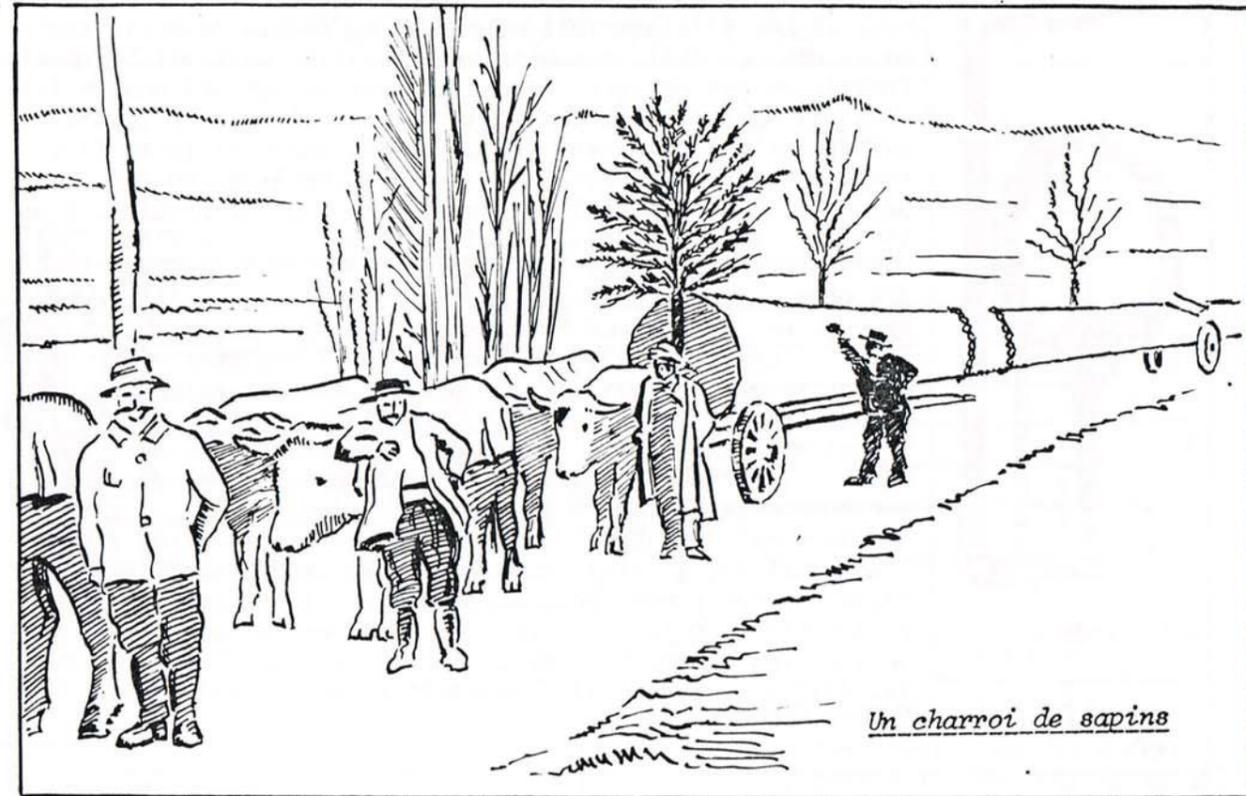
LE TRANSPORT DU BOIS

Les longs fûts de sapins ou d'épicéas, débardés à l'aide d'attelages de boeufs, arrivaient au bord de l'eau, tractés sur un char à roues de bois cerclées de fer. Le train avant, relié au joug par le timon et mobile par rapport à l'axe de marche, recevait les têtes. On avait détaché le train arrière pour le glisser sous la queue des arbres. D'énormes chaînes maintenaient le chargement qui s'en allait sur les chemins au pas lent des boeufs ou à celui, plus nerveux, des chevaux. Les convois avaient surtout à descendre puisqu'ils gagnaient la vallée. Le charretier "serrait la mécanique", voire bloquait les roues arrières qui se mettaient à crisser sur le gravier des routes... La longueur des pièces transportées est à l'origine de la grande amplitude des virages dans les chemins forestiers encaissés. De même, ce genre de trafic a maintenu jusqu'à nos jours, l'absence de parapets élevés sur les petits ponts placés dans les doubles-virages de nos routes de montagne. Les conducteurs, pour la plupart autochtones, étaient parfois concurrencés par des Auvergnats qui se louaient avec leurs boeufs et amenaient à EPERCY notamment, des sapins d'ECHALON. Ils partaient à 3 heures du matin pour arriver au petit jour...

... / ...

Adhères aux Amis du Vieux Saint-Claude

15



Un charroi de sapins

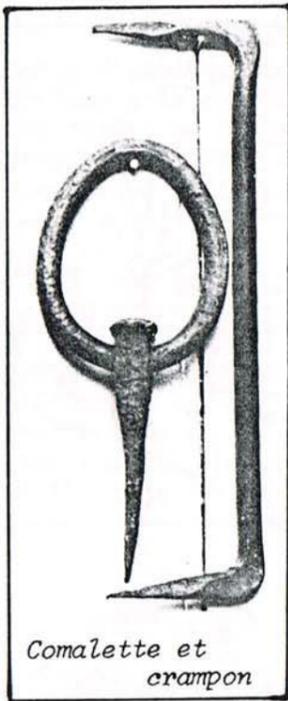
Il y eut des convois exceptionnels qui, bien que non précédés de girophares, ont néanmoins laissé une trace dans la mémoire des hommes. Citons Dom Benoît : "Dans le procès de la Montagne Noire (différend entre les communautés de Septmoncel et Longchaumois qui va durer 180 ans !), un témoin dépose, en 1657, que quelques années auparavant, les habitants de Longchaumois avaient coupé au Remua, à la Robbie et au Boulu 18 grosses pièces de sapin pour la construction d'une église de Lyon. Il fallut 16 cavales pour conduire chaque pièce par la rue du Pré et on fut contraint de les sortir par l'Abbaye, ne pouvant les descendre par la Poyat à cause de leur longueur et grosseur. Une de ces pièces était si remarquable que son extraction de la forêt devint une date : "quand on fit la fust communément appelée la fust de Lyon".

LA CONFECTION DES RADEAUX

Les grumes étant ainsi déposées à pied d'oeuvre par les voituriers, restait leur transport à Lyon. Il existe deux techniques de flottage :

- le flottage à bûches perdues, utilisé pour le ravitaillement des villes en bois de chauffage (Paris avec du bois provenant du Massif Central, Besançon grâce au cours du Doubs, Dole par la Clauge).
- le flottage par train de bois.

C'est cette dernière méthode qui est choisie chez nous, bien que sur la partie non navigable de la BIENNE, le premier moyen dût être mis en pratique ne serait-ce que pour faire descendre au port de MOLINGES les 18 sapins cités plus haut. La fabrication d'un radeau exigeait des mariniers une grande dépense d'énergie et de force physique. Ceux-ci faisaient rouler les grumes à la rivière, dans une anse peu profonde ou sur une berge basse avec des crics, arpis, tournebois et autres pressons, aidés quand il le fallait par un attelage de boeufs ou de chevaux qui, une chaîne passée dans la boucle de la "comalette", tirait ou reculait les bois à la hauteur voulue. Placés tête-bêche, avec parfois équarrissage grossier des têtes, les arbres finissaient par former un chargement à peu près rectangulaire, de deux longueurs de fûts imbriqués et mis bout-à-bout. Tous les bois maintenus deux-à-deux par des crampons de fer se trouvaient renforcés de "riottes", liens de bois dur, le plus souvent de chêne, de la grosseur du poignet. On "maillait", c'est-à-dire on torsadait sur eux-mêmes des petits chênes sur pied pour en faire une sorte de câble souple et solide. On séparait ensuite l'arbuste d'un coup de serpe et la

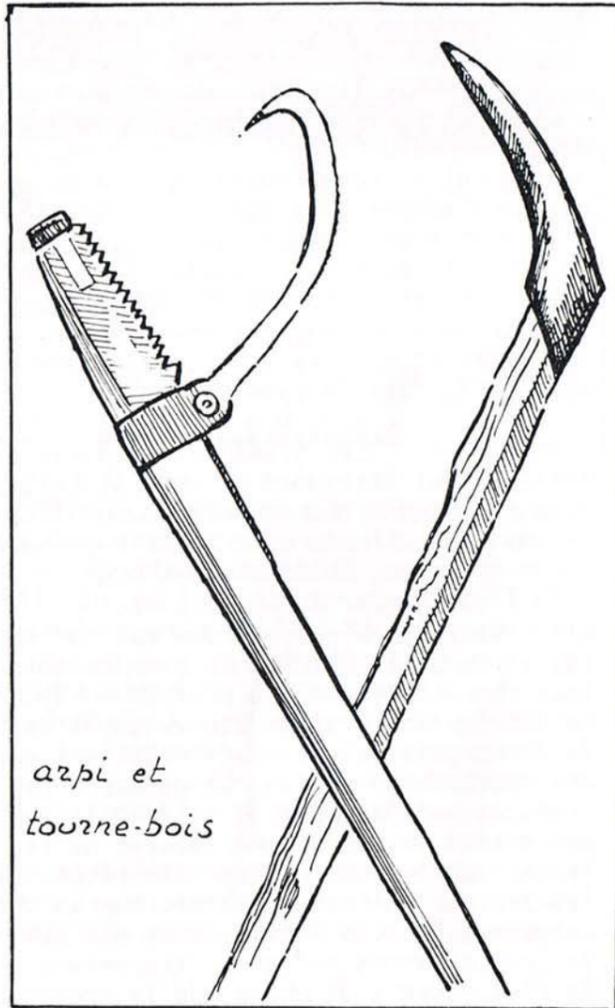


Comalette et
crampon

riotte rejoignait le fagot qui serait descendu à la rivière pour servir à la première occasion. Le radeau devenait donc un assemblage aussi homogène que possible, mais relativement fragile en cas de choc. "Embarqué" par le courant contre la rive, il ne résistait pas et il fallait aller à la chasse aux grumes qui prenaient la fuite dans tous les sens. Il y avait à bord, pour cela, des arpis emmanchés au bout d'une perche de 5 mètres de long pour les ramener au bercail. L'ensemble du train de bois faisait une longueur d'environ 25 mètres pour une largeur de 6 à 7 mètres, soit quelque 150 à 200 mètres cubes, la valeur de 5 ou 6 camions que l'on rencontre sur nos routes modernes, gravissant lentement les côtes, suivis d'une procession d'automobilistes résignés. Pour diriger un radeau, ce qui n'était pas une mince affaire, la propulsion restant incontrôlable, le maître-radelier devait avoir l'oeil et l'expérience. Il disposait d'une équipe de 6 à 9 hommes, la "rigue", qui servait trois rames ou plutôt trois perches, deux à l'avant et une à l'arrière. C'est à cette dernière qu'officiait le patron. Ces perches, solidaires de l'embarcation, agissaient comme des leviers auxquels s'arquetoutaient les hommes pour faire dévier la trajectoire et éviter bancs de sable et roches. Un moyen rudimentaire encore qu'ingénieux permettait de se déhaler en cas d'échouage sur les lits de gravier. Il consistait en deux sapins, les "ban-

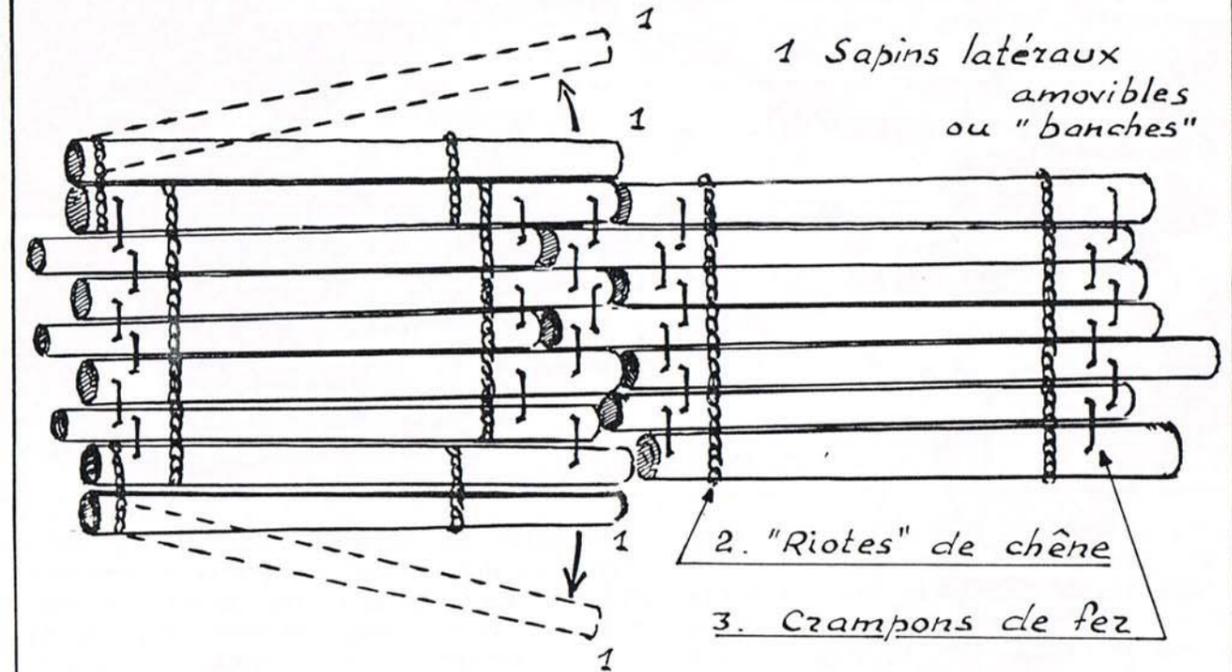
ches", placés latéralement, un à chaque bord, qui, seulement maintenus en tête par un cordage, pouvaient s'ouvrir à la manière d'un fer de flèche. Le flot s'engouffrait dans le cul-de-sac ainsi formé donnant à l'engin une impulsion supplémentaire qui le tirait du mauvais pas. Dès que l'on arrivait dans le Rhône, la largeur du fleuve le permettant, on ouvrait les deux perches pour profiter au maximum du courant. La rigue se devait d'avoir le sens de l'équilibre pour circuler en sabots ou nu-pieds sur des rondins lisses et rendus glissants par l'humidité permanente. Pour plus de sûreté, elle achevait la construction de l'engin en constituant un plancher de madriers là où les équipes auraient à se cramponner pour favoriser la manoeuvre.

LA BIENNE . Un décret de 1883 du Président jurassien Jules Grévy avait décidé que La Bienne n'était flottable que depuis le pont de Molinges jusqu'au confluent avec l'Ain . Auparavant notre rivière était considérée flottable depuis Saint-Claude . Ainsi l'avait précisé une ordonnance prise en 1835 par Louis-Philippe, roi des Français .



arpi et
tourne-bois

PLAN D'UN RADEAU

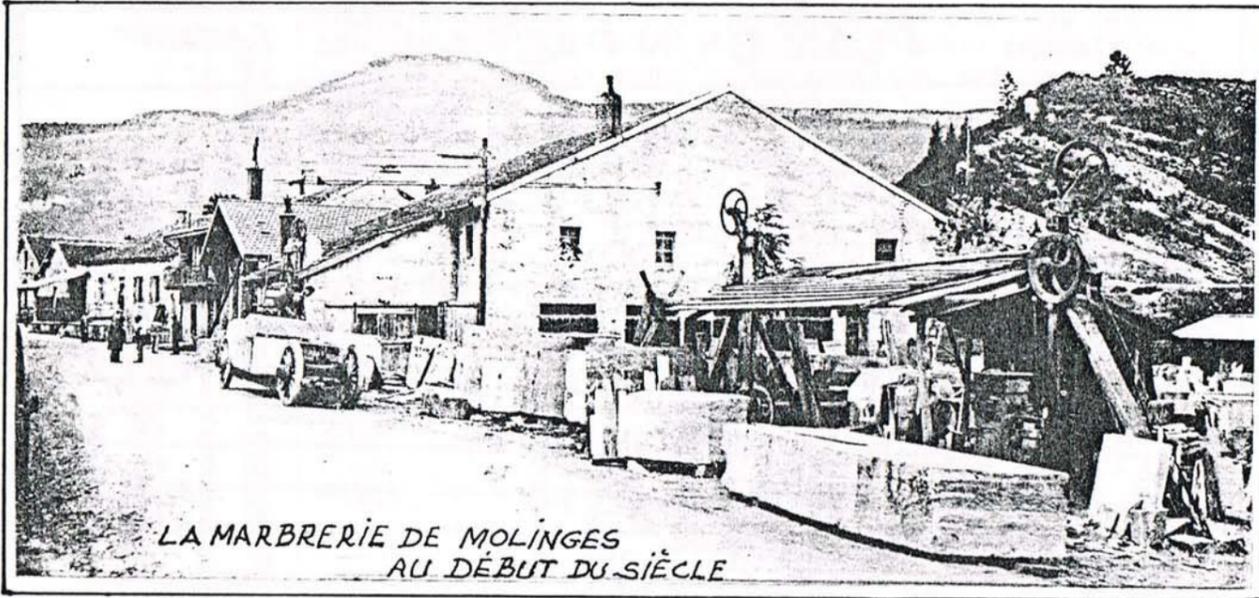


LE CHARGEMENT DU RADEAU

En attendant la crue, relié par un cordage aux boucles d'ancrages de la berge ou, plus simplement, à un arbre sur pied, le train de bois va embarquer des marchandises d'exportation. Car, outre qu'il était lui-même marchandise vendue ou à vendre, -il arrivait en effet que le marchand de bois reste plusieurs jours à Lyon pour le négociant- il servait de moyen de transport. On commençait par le charger de sciage de sapin : madriers, chevrons, planches. Mais on débordait de l'industrie du bois pour entasser les fabrications les plus diverses, produits du sol ou de l'artisanat local. Ainsi, à Molinges, on prenait à bord les blocs de marbre extrait de la carrière de Chassal. Découverte par le curé CLERC, en 1748, son exploitation alimenta un commerce important qu'atteste le grand nombre d'attelages recensés dans la paroisse (63 paires de boeufs en 1768). Ce chiffre, sans commune mesure avec les surfaces cultivables des communautés concernées, témoigne de charroyages considérables, tant de sapins que de pierre. La création d'une marbrerie au début du XIXème siècle, sur l'emplacement des moulins traditionnels du hameau de Quétand, vint tarir ce mode d'expédition au profit d'une industrialisation locale. Mais des témoins ont encore vu, avant la Grande Guerre, du marbre brut emprunter la rivière. Il accompagnait généralement des fromages "gris" de ROGNAT, emballés dans des tonneaux destinés à une clientèle de mineurs de la région de Saint-Etienne. D'EPERCY et de CHANCIA partaient les célèbres "balles" rectangulaires, tressées en chêne et noisetier refendus en minces lamelles, qui se vendaient par douzaines aux soyeux lyonnais. Ces espèces de grands paniers, comportant parfois des couvercles, confectionnés en quatre tailles selon des gabarits, portaient des noms curieux : "fardeaux" pour le grand modèle dans lequel un enfant couchait à l'aise, "chapeaux" et "féchus"... On embarquait également des ballots de mousse ramassée dans les forêts de LAVANCIA et de RHIEN pour servir au calfatage des barques de la Saône et du Rhône, des bonbonnes de "gniole" provenant des alambics de CHANCIA et de CONDES, des lingots de fer que CLAIRVAUX expédiait avant la Révolution. Les tourneurs de VAUX livraient des perches de tilleul ou de noisetier, très finement polies, avec les noeuds brûlés au feu, destinées également au soyeux et teinturiers lyonnais.

.... /

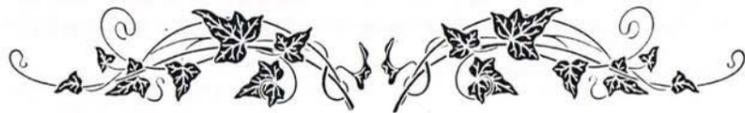




LA MARBRERIE DE MOLINGES
AU DÉBUT DU SIÈCLE

Enfin, un arrêt à THOIRETTE permettait de compléter le chargement de lots de barques construites par les charpentiers du lieu qui rejoignaient celle servant au service du bord hissée dès le départ. Il arrive même que quelques audacieux passagers empruntent ce très rustique coche d'eau ! Ce sont, le plus souvent, des membres de la famille d'un nautonnier, voyageant à leurs risques et périls. On peut donc dire que les habitants de la vallée vivent, en partie de leur rivière. Non seulement par la force motrice qu'ils en tirent, ni même par la pêche dont le produit est à la base de l'alimentation des riverains, mais par les retombées économiques liées au transport du bois. Il est malgré tout assez difficile de se faire une idée du trafic, surtout pour les périodes éloignées. Près de nous, un rapport de l'Ingénieur en Chef adressé au Conseil Général du Jura le 6 août 1898, donne les chiffres suivants : 100 trains de radeaux ont emprunté le cours de la BIENNE en 1896, totalisant 6664 tonneaux, 59 en 1897 pour 3969 tonneaux. Nous sommes sans doute au déclin de ce mode de transport, le chemin de fer ayant fait son apparition. On note encore 22 radeaux au départ de MOLINGES en 1908 totalisant 1437 tonneaux. Si ce trafic est à peu près semblable à celui de l'AIN, il reste quatre fois plus important que celui du Doubs ou de la Loue observé à la même époque. La fréquence des départs pouvaient être très irrégulière puisque liée étroitement aux précipitations atmosphériques. Fonte des neiges et périodes pluvieuses favorisaient la reprise des activités. Les observations du débit de la BIENNE durant ces dix dernières années donnent le calendrier suivant : la courbe commence en janvier, avec quelques journées utilisables, pour culminer en mars et avril et redescendre en mai et juin. Les orages et les pluies d'été donnent des possibilités épisodiques, mais il faut généralement attendre novembre pour retrouver un flot suffisant. Cette dépendance vis-à-vis des éléments n'était pas propice à une planification des échanges telle que nous la concevons de nos jours. Et les événements tragiques s'interposaient également. Conséquence de l'incendie de Saint-Claude, le 29 octobre 1579, le Parlement de DOLE, par un arrêt du 25 mars 1580, interdit l'exportation de bois hors la Province. Tout devait être réservé à la reconstruction de la ville. Un marchand ne dût pas respecter la décision car le 7 septembre 1584, un train de bois arrêté sur la BIENNE, fut saisi et vendu pour 1000 francs à Claude CRESTIN, Bourgeois de Saint-Claude. Cinq années après le sinistre, tout trafic est donc encore interrompu sur la rivière. Si les négociants ne perdent rien en vendant leur bois à Saint-Claude, que deviennent nos radeliers inactifs ?

... / ...



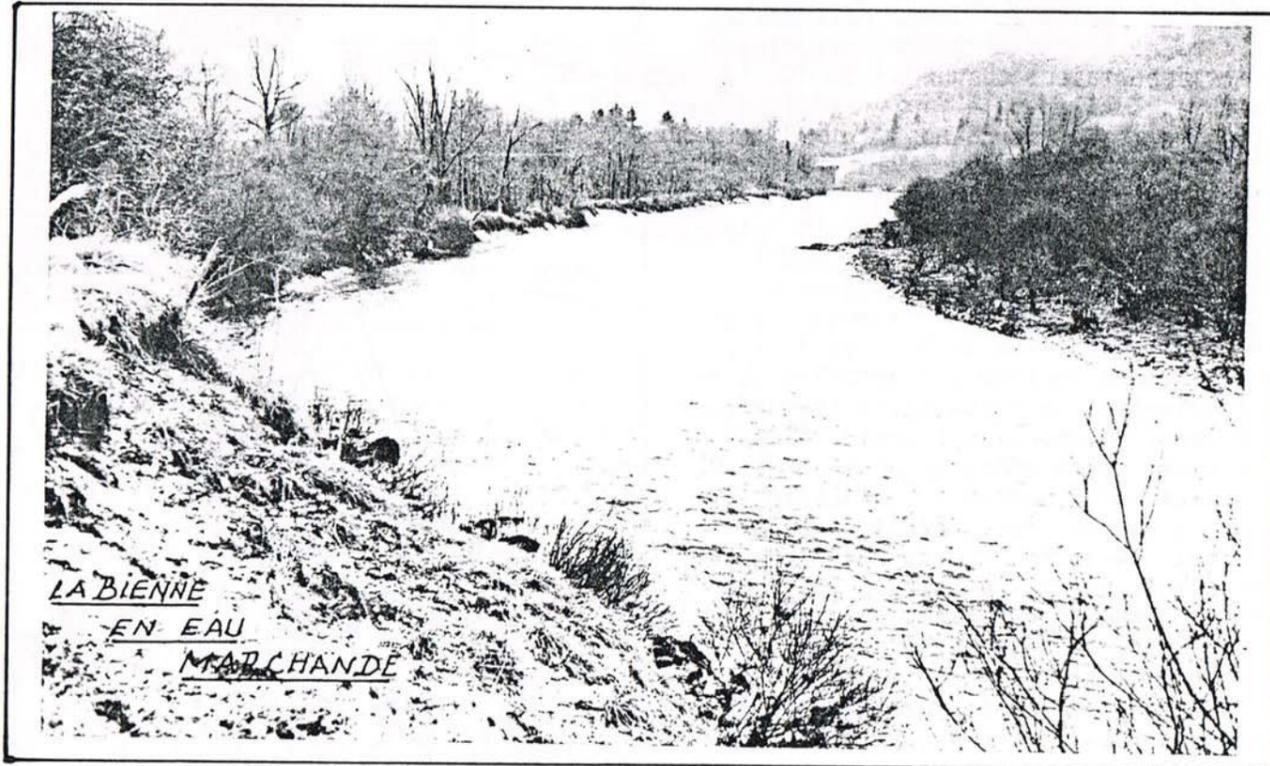
Tous ont disparu. Mais dans les souvenirs des fils, neveux ou contemporains ils sont restés très vivants. Nous devons cela aux longues veillées de l'époque au cours desquelles "deux sujets revenaient constamment : la Guerre de 14 et les histoires de radeliers", dit un témoin. Nés "pour ainsi dire dans l'eau, encore que certains d'entre eux venaient de SAINT-LUPICIN, ces hommes de la vallée, proches de la nature comme la plupart des habitants des campagnes, possédaient en plus une connaissance parfaite de la rivière. Grands pêcheurs à la main ou à la foëne (sorte de grosse fourchette) ils apportaient chaque jour truites et ombres sur la table familiale. Aux dires des femmes de marchands de bois qui nourrissaient les équipes avant le départ, "il fallait mieux les charger que les emplir" ! De plus, passant la journée dans l'eau, ils ne s'estimaient satisfaits que l'estomac plein de vin !

Avec cela durs à la peine, joyeux lurons et le cœur sur la main. Le caractère aventureux de leur profession développait un esprit d'entraide et de camaraderie. La rigue était soudée par le danger partagé mais aussi, passé le moment de l'effort, par le plaisir collectif des bombances qui clôturaient la plupart des descentes. Comparé à l'existence routinière des éleveurs et des tourneurs du moment, le flotage pimentait la vie de ces rudes compagnons et même si les voyages restaient épisodiques, ils constituaient le plus sûr moyen de rompre la monotonie des jours. Veut-on un exemple entre cent pour dépeindre ces personnages ? Prenons celui du "Grand Brive" d'Uffel. Il avait fait le pari de manger 33 pieds de veau... pari tenu ! Son radeau descendait toujours un tonneau de vin (un quartaut de 48 litres). Mais à celui-ci point de robinet ! On débordait et pour boire, il fallait soulever le fût à bras tendus au-dessus de sa tête et ouvrir largement la gueule. Pas de pitié dans ce monde viril, le gringalet de l'équipage attendait la fin du contenu pour étancher sa soif. Ce dur métier exigeait des hommes une solide constitution, autant pour affronter les intempéries que pour résister aux terribles rations de "goutte". Une certaine sélection s'opérait, tous étaient de grands gaillards. Mis à part le Chef-radelier qui traitait avec le négociant, la plupart des floteurs étaient journaliers. Ils recevaient 6 francs par descente en 1789 et 20 francs en 1914. Il fallait donc le sens de l'économie pour rapporter le quart de la somme après une remontée pédestre de 4 jours comportant les arrêts obligatoires dans les estaminets. Si certain, tel Charles BOURBON de VAUX, rentrait pieds nus de Lyon pour ne pas user ses chaussures qu'il portait sur l'épaule, reliées l'une à l'autre par les lacets de cuir, d'autres dépensaient allègrement leur salaire dans les lieux plus ou moins mal famés du "Tonkin". Ces sorties, derrière le Parc de la Tête d'Or, ne se terminaient pas toujours à leur avantage. Le plus souvent, ils rentraient meurtris de coups et plumés par les "cavalières" du coin ! Mais il en aurait fallu bien davantage pour les détourner d'une existence qu'ils avaient choisie ! Paillards sûrement, irrévérencieux sans doute, ils ne pouvaient pas être très religieux. D'ailleurs le Curé de JEURRE s'en plaint en ces termes auprès de



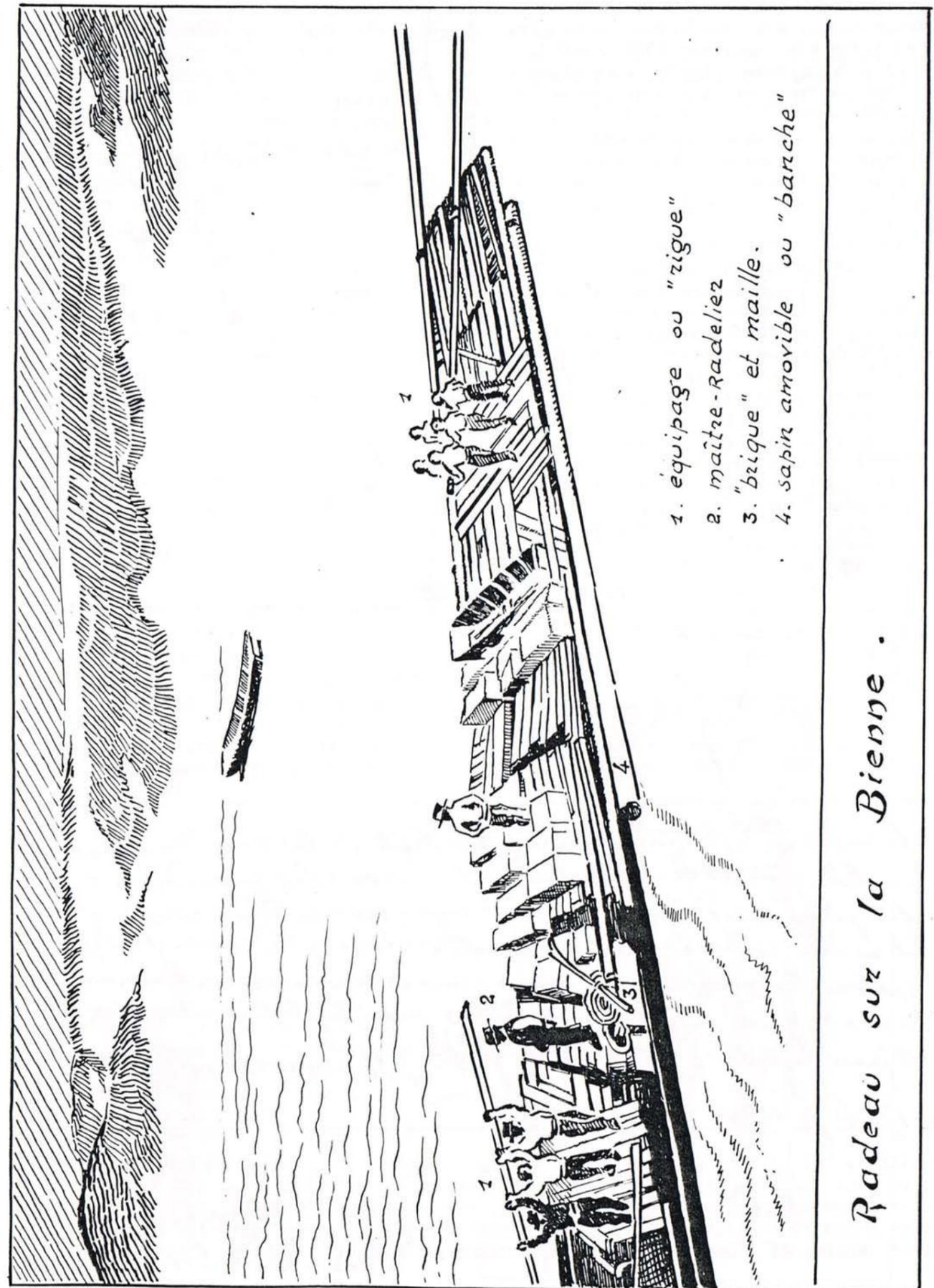
Radelier maniant la
"brique"

Mgr l'Evêque en écrivant, le 25 juin 1745, : "les marchands de bois ne sont pas assidus à la messe de la paroisse. Ils choisissent ces Saints Jours pour aller, de paroisse en paroisse, faire des marchés de bois. Et quand leurs radeaux sont prêts et que l'eau est propre, ils partent pour Lion (sic), les jours les plus solennels"... Deux siècles plus tard, ils n'avaient guère changé ! les témoignages sont formels : l'équipage abandonnait tout pour partir, les récoltes sur le terrain, les foins coupés, la femme en couches, tout !



LA DESCENTE

Le départ obéissait à un impératif absolu. : il s'agissait de mettre à profit une certaine hauteur de la crue pour larguer les amarres. Trop peu d'eau, il y avait risque d'échouage et le radeau pouvait rester sur son lit de sable des semaines entières. Un débit trop important, par contre, rendait hasardeux le passage sous la voûte des ponts. A EPERCY, la pierre marchande, ainsi nommée par référence aux eaux du même nom, recouverte par le flot, donnait le signal. Un appareil plus sophistiqué parvenait, à CONDES, à un but identique. Il consistait en un récipient installé dans la cour d'une habitation. Rempli par la pluie dans un temps donné, il indiquait que le débit de la rivière serait propice pour au moins 24 heures. Le responsable de l'observatoire hélait aussitôt l'équipe qui se hâtait de faire les derniers préparatifs et l'on partait ! La descente était plus ou moins rapide, le record semblant s'établir à 24 heures, entre CONDES et LYON, pour une rigue ayant bénéficié d'une nuit de pleine lune. Le plus souvent, le voyage s'effectuait en deux ou trois étapes, avec arrêt près des auberges où l'on avait ses habitudes. L'opération qui avait pour but de stopper l'engin, très délicate, requérait force et adresse. L'homme le plus "costaud" de l'équipage prenait la barque du bord et gagnait la berge emportant la "maille". La brique est ici une forte pièce de bois d'une hauteur d'homme, enserrée par la corde au quart de sa longueur. Piquée dans le sol, retenue en haut par l'homme cramponné à deux mains, elle va tracer un sillon dans la berge à la manière d'un soc de charrue dès que la maille tendue communiquera la force d'inertie du radeau. L'engin ainsi ralenti se rapprochera du bord et finira par s'immobiliser. La maille constituait le seul bagage dont se chargeait un des radeliers à la remontée. Le lendemain, dès l'aube, le voyage se poursuivait, à grand renfort de coups de gueule !

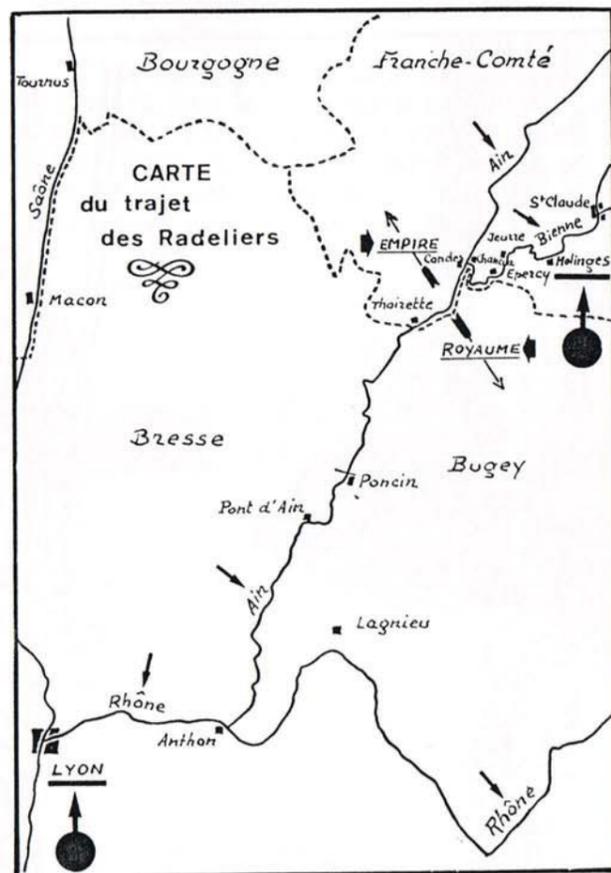


1. équipage ou "zigue"
2. maître-Radelier
3. "brique" et maille.
4. sapin amovible ou "barche"

Radeau sur la Bienne.

le langage : sur les radeaux comtois descendant l'AIN, les termes de babord-tribord étaient devenus ROYAU - EMPI, traduisez Royaume - Empire, que clamait le Maître-Marinier. Les deux lieues entre DORTAN et THOIRETTE où l'AIN servait de frontière naturelle entre le Royaume de France et l'Empire de Charles Quint sont à l'origine de ce particularisme linguistique dans la grande famille des mariners d'eau douce. Il y avait quelques points noirs sur le parcours, en particulier au lieu de l'Abbaye, aussitôt après CONDES, où serpentait un double virage à angle droit. De même à LALLEMAND, à quelques kilomètres de PONCIN, un barrage imposait une manœuvre délicate. Il fallait se porter rapidement à l'arrière pendant que le radeau piquait du nez pour revenir ensuite aux positions initiales. Voici comment le Subdélégué de Saint-Claude relatait, pour Monsieur de LACORE, Intendant de Franche-Comté, la navigation sur la BIENNE, le 4 juin 1782 :

... "On conduit à Lion (sic) des bois de construction au moyen de radeaux que l'on forme sur la rivière la BIENNE, au bas du pont de MOLINGES, à deux lieues de Saint-Claude, parce que les rochers et les gorges qui sont dans cette partie ne le permettraient pas. Encore faut-il que les eaux de ce torrent soient convenablement augmentées par les pluies ou la fonte des neiges. Les conducteurs n'éprouvent d'obstacle que par les pierres et les rochers qui se trouvent dans cette rivière. Mais étant parfaitement au fait de ces sortes de navigation, il est très rare qu'il arrive d'accident".



*L'an mil sept cent cinquante sept et le trente un des
juillet george bialé descendant à lion fut un radeau
fut jeté dans l'eau par un coup de rame et le noia
et vint enterré dans le cimetièr de cette paroisse
quatre sept ans de la même année en présence Jeanne
marie jaud la femme illitee, Jean baptiste mousier
et Jean baptiste pichon Pouffignés. J. B. Mousier Gavier vic
J. B. pichon*

Cette lettre reflète un jugement optimiste comparée à l'activité employée plus tard pour améliorer les conditions d'utilisation de la rivière. Au siècle dernier, l'on aménagait constamment son lit, faisant sauter ou déplaçant les roches encombrantes. Les bancs de sable, dont l'emplacement se modifiait à chaque crue importante, imposaient des travaux considérables de digues et d'épis, soit

pour les maintenir en place, soit pour tenter de les faire disparaître en dirigeant contre eux la force du courant. Participation avant la lettre, dès qu'un événement touchait la rivière - projet de construction d'usine, modification de la rive- les maîtres-mariniers venaient aux nouvelles. Les archives municipales renferment maintes traces de leurs interventions.

Est-il encore besoin de dire que ce métier était très dur et exercé dans les pires conditions ? Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer la BIENNE devenue furieuse, roulant des eaux boueuses sous de froides rafales de pluie et de vent et de se rappeler les mois favorisant le trafic : janvier à avril, avec reprise en novembre.

DISPARITION ET EVOCAATION POSTHUME

Malgré les qualités supplémentaires que le flottage ajoutait aux arbres de nos forêts - le séjour dans l'eau rendait en effet le sciage plus aisé - l'apparition du chemin de fer porta un coup fatal au métier de radeleur et scella définitivement le sort d'un transport millénaire. Les conducteurs d'attelages accompagnèrent un quart de siècle encore les sapins de la montagne jusqu'au fond de la vallée. Ce n'était plus pour les descendre au port, mais pour les livrer à la gare des marchandises où se dressait la grue, insolite girafe sous notre ciel comtois.

Le printemps de 1919 vit s'amarrer, en amont du Pont de la Boucle, côté rive gauche, le dernier radeau expédié par Emile DUPARCHY, négociant à JEURRE. Il était destiné à la maison LAFOSSE de Lyon. Henri BOURBON, de LAVANCIA, le vit passer. Dans l'enthousiasme de ses 18 ans, il aurait bien voulu continuer la grande aventure. Hélas ! Elle était bien finie, même si quelques radeaux descendirent, épisodiquement, jusqu'en 1924.

Il n'était plus possible de suivre la trace des "grands" des derniers voyages qui, dès lors, entrèrent dans la légende :

- les DUPRE, d'Uxel : le père Lionel et ses deux fils : le "Sac" et le "Roule",
- Alexandre GADEY d'Epercy, un chef de grande renommée,
- Ernest JULIEN, dit le "Tavent", de Chancia,
- le "Grand Gène" et le "Coq", déjà nommé,
- le "Comte d'Artois",

ces hommes d'un autre temps, dont on a oublié le nom, parfois, mais dont les sobriquets surgissent du fond des mémoires...

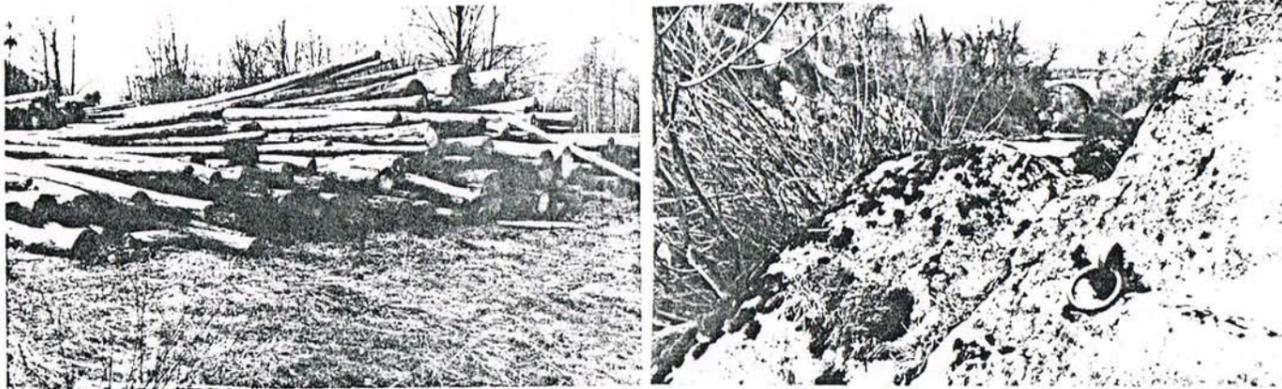
Non ! Nos gens ne faisaient pas du tourisme nautique ! Une vie de forçat, disent les témoins. Les accidents ne sont pas rares : radeleurs "jetés dans l'eau par un coup d'avance (?) et noyés", naufrages, chute d'ouvrages provisoires sur la tête des malheureux, les paroissiaux et la chronique rapportent les tragédies. Il y a aussi le fait banal de ceux qui meurent loin de chez eux plus simplement de maladie. Rixe ou coup du sort, on ne saura jamais comment a fini Pascal PERSOZ, radeleur



de VAUX. Dans une lettre très émouvante datée du 20 mars 1839, il ne manque pas de recommander à ses sept enfants les plus grands égards pour leur pauvre mère... Mais nos rattiarii, joyeux drilles, n'auraient pas aimé que l'on s'appitoyât sur leur sort. Il y avait d'ailleurs les chanceux, tel le "Coq", qui passa sous un radeau et ressortit indemne à l'autre extrémité. Le plus souvent, ils mourraient dans leur lit, d'une "fluxion" de poitrine, il est vrai... Ils s'estimaient heureux, auréolés du prestige que leur conférait leur tâche aventureuse. Ils connaissaient la grand-ville, Saint-Clair, le port au bois de LYON. Dans le petit bistrot en planches, à l'enseigne du "Rat Blanc", personnages hauts en couleur, ils se retrouvaient et régalaient leurs amis lyonnais. Le voyage terminé, arboraient-ils l'écharpe de soie où elle formait deux pans ? C'est ainsi qu'ils se montraient, dans les rassemblements et les fêtes, en 1823.

Aujourd'hui, il ne reste de MOLINGES, grand port sur la BIENNE, que le banc de sable qui donnait du fil à retordre aux mariniers et une simple boucle de fer scellée dans le roc. Au bout du voyage, plus de balles de noisetier ni de ballots de mousse... Mais l'immense Palais de la Foire regorgeant des objets hétéroclites de notre société de consommation.

Il n'y a guère que les pêcheurs invétérés, amoureux de la BIENNE, qui peuvent perpétuer, au fond de leur cœur, ces temps révolus. Comme leurs ancêtres aventureux, ils vivent encore, le temps d'un week-end, au rythme de la rivière. Vous les voyez, immobiles dans le soleil couchant, guetter la truite qui "mouchille". Ils interprètent des signes mystérieux dans le murmure du courant ou la transparence de l'onde. Ils détiennent toujours le secret des "gours" et des "raides" et, s'ils pestent parfois contre une crue soudaine qui leur emplit les bottes, ce n'est pas qu'ils ne savent plus prévoir le temps dans les étoiles, c'est que l'Usine Electrique, en amont, ouvre ses vannes sans crier gare !



Les sapins attendent l'embarquement . Dernier vestige au port de Molinges

X X X

Cette étude sur les radeliers avait fait l'objet d'une conférence donnée par l'auteur aux Amis du Vieux Saint-Claude le 2 décembre 1980. Les dessins au trait sont de "L'AMI", abbé André VUILLERMOZ. Les deux radeliers en pied (brique et ceinture) sont tirés d'une composition de G. HENRIOT.

X X X

Lexique : Arpi : fer emmanché formant levier. Comalette : boucle de fer solidaire d'un axe que l'on enfonce dans la tête d'un arbre. Gour : gouffre dans le lit de la rivière. Mouchiller : se dit d'une truite qui saute hors de l'eau pour gober un insecte. Raide : partie du lit de la rivière où le courant franchit galets et petite roche en écumant. Rigue : équipage d'un radeau. Tonneau : mesure maritime équivalant à 2,83 m³.

.... /

Veillez bien noter sur votre petit agenda que nos réunions ont lieu le premier mardi de chacun des mois d'octobre à juin inclus. Centre Mermet. A 20 heu. 30

Bibliographie : "Les Régions frontalières de la Montagne Jurassienne" S. DAVEAU Imprimerie de Trévoux 1959. "Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude" Tome II, Dom BENOIT Montreuil sur Mer 1892. "Bulletin de la Société d'Emulation du Jura" année 1908 & 1915. "Histoire du Grandvaux" Abbé L. MAILLET-GUY chez l'auteur 1933. "A travers les villages du Jura" page 203, BRELOT, BERTHET, DUHEM Declume Lons 1963. "Chemins Antiques et Trafic fluvial sur l'AIN et la BIENNE" M. VERGUET Le Jura Français. Revue "Barbizier" années 1960 & 1961 Le Folklore Comtois Besançon. Archives départementales du Jura C 334, Sp 2613, 8 B1 998, G 13.

LACUSON, Héros Franc-Comtois. par Cathie Lorge



Parler de Lacuson n'est pas une petite affaire et je m'aventure bien à la légère par une porte dérobée dans une grande période de notre histoire. La légende, en la personne de M. Xavier de Montépin, s'est emparée de notre Homme au siècle dernier pour le porter aux nues, en faisant de lui un véritable Chevalier. Mais il n'y a rien d'historique dans "Le Médecin des Pauvres". D'autres auteurs, sans considérer les rudes moeurs du temps, ont noirci notre homme à plaisir ne voyant en lui qu'un impitoyable brigand de grand chemin. D'autres l'ont purement et simplement ignoré, ce qui n'a pas dû être facile. Mais personne n'a pu demeurer indifférent à la sombre figure comtoise qui émerge de la nuit de ce siècle tourmenté. Pour ma part, je vais tâcher de vous le montrer tel qu'il m'est apparu à travers les nombreux récits et documents de l'époque faisant foi.

L' H O M M E

Il y a plus de 375 ans naissait à Orsières, commune de Longchaumois, Claude Prost dit Lacuson, Fils de Pierre Prost dit "à gros Jean" et de Claude Jacquemin son épouse. Nous n'avons pas son acte de naissance mais il se donne 25 ans en 1632 lors de son mariage. Orsières, étymologiquement "repaire d'Ours", est un petit pays charmant, suffisamment à l'écart pour qu'on puisse encore laisser errer son imagination dans une campagne qui, peut-être, n'a pas tellement changé. C'est la terre de Saint-Claude, sainte entre toutes, soumise à la juridiction toute puissante de l'Abbaye, un pays rude où les terribles hivers isolent les habitants pour de longs mois et où les étés sont trop courts. En ce début du XVII^e siècle, la sorcellerie tient une énorme place dans la vie de nos montagnes, et le grand juge Boguet, de sinistre mémoire, nous donne un bien triste écho de la dureté des temps avec ses "discours exécrationnels des sorciers". En bon comtois, Claude PROST est fervent catholique et si plusieurs auteurs pensent que la fameuse Claua Jean Prost est de sa famille, elle dont le procès en sorcellerie demeure célèbre, cela a dû fort le gêner.

De fait, orphelin de bonne heure sans doute, on ne sait rien de sa petite enfance et on le retrouve à Saint-Claude en 1632, où il exerce le métier de cordonnier. Il est illettré, ce qui est courant à l'époque. Dieu sait si ses lettres citées par ses biographes, sont nombreuses, s'il existe des notes, billets de service, factures, testaments. Mais, disons-le une fois pour toutes, ils sont de la main de son secrétaire "La Jeunesse" (le plus connu). Lui-même signe d'une croix.

28 Le Grand juge Boguet, expert en sorcellerie, écrit : "Le peuple s'imaginait sans doute qu'il avait quelque brevet ou billet magique pendu à son cou pour détourner les balles." Le courage de l'homme, en tous les cas, ne laisse aucun doute. Quand approche le moment de combattre, il se mord le poignet ou la main "Ah chair ! qu'as-tu peur ? Il faut que tu pourrisses". Des portraits de Lacuson, nous en avons certes, mais bien plus tardifs et trop douteux hélas. Piepape nous décrit ainsi le chef : je cite "avec un manteau noir, un feutre gris à plume de corbeau, un pourpoint et des hauts-de-chausses en drap de même couleur, une ceinture, des guêtres, de grands pistolets, un baudrier de cuir fauve, une épée très longue dont le pommeau fournit une croix." C'est ainsi, en tous les cas, qu'on peut se le représenter. Connaissant parfaitement ses montagnes, les passages difficiles, les grottes, les sentiers, ce patriote audacieux et farouche, qui possède foi en Dieu et en sa patrie, luttera jusqu'au bout, sans désespérer jamais, ET ce dernier point est remarquable. Il sera présent partout à la fois, insaisissable et sans pitié pour les soldats de Richelieu et de Louis XIV dans cette guerre de partisans et d'embuscades. Il ne s'embarrassera d'aucun scrupule et ne reculera devant aucun moyen, il faut le dire. Avec ses paysans armés de fourches, leurs terribles faux redressées, on les appelle "les loups des bois".

La Comté est un immense champ de bataille commun aux Français, aux Italiens, aux mercenaires suédois et aux partisans. Les annales du temps sont terribles : non seulement la guerre, mais aussi la famine et la peste, ravagent le pays. En 1637, Saint-Claude est touchée par le fléau durant l'été. Cette horreur durera jusqu'au mois d'octobre. Des villes entières sont décimées : Lons et Montmorot sont villes mortes, abandonnées pour 30 ans. Les habitants ont fui leur maison et campent dans les forêts. Les "Picorées" des soldats de part et d'autre ravagent les villages et les champs. Les récoltes sont perdues. Le Marquis de Villeroy, à la tête des français, fait brûler les blés en herbe. On mange les chiens et les chats. Un chirurgien, appelé pour l'amputation d'une main droite, réclamera le morceau pour le manger... Fuyant la famine et la guerre, des centaines de comtois émigrent en Italie, en Savoie, en Suisse. (A Milan, l'église St-Etienne des bourguignons, à Rome l'Eglise St-Claude). Le courage de Lacuson est vite connu, puisqu'on le charge de conduire à Bletterans ses compagnons de la milice pendant le siège de Dole. Siège héroïque qui dura 80 jours. La garnison décimée par la peste refuse de se rendre. Chaque jour, on jette les morts aux français depuis les remparts. Le Grand Condé, à la tête d'une armée de 18 000 hommes, se cassera les dents et devra se retirer après avoir perdu 5 000 hommes. Pour situer l'état d'esprit des gens dans la place, LONGIN raconte que les assiégés criaient aux Français : "Nous nous soucions aussi peu de votre or que de votre fer". Lacuson a fort à faire pour défendre le bailliage d'aval. Il est à Molinges, à Saint-Lupicin, à Saint-Romain, où il a un refuge, "La Baumé de Lacuson", une grotte dans la montagne. Le Baron d'Arnans, son chef, a levé une petite armée de résistance. Lacuson lui amène 800 hommes. A Vaux-les-Saint-Claude et à Molinges, il surveille la vallée de la Bienne. Il fait de fréquentes incursions aux environs de Cuiseaux et de Saint-Amour. Les Bressans le craignent autant que la peste. Leur prière est restée célèbre : "De Lacuson et de Fille Muquet, délivrez-nous Seigneur". C'est la lutte des "gris" (bressans, français) et des "cuanais" (de sequanais : les comtois). Les picorées vont bon train. (On appelait du nom charmant de picorées, les saisies pour ne pas dire les vols de bétail, de blé, de fourrage... tout ce qu'on trouvait sur place).

En 1639, trop faible encore, Lacuson ne pourra empêcher l'incendie et le pillage de Saint-Claude par les français et les suédois de WEIMAR et la Motte-Houdancourt. Ce dernier, en plus, brûla les foulonniers du Grodar dans le Cirque des Foules. Et pourtant ... l'Abbaye avait de nombreux gentilhommes français parmi ses religieux et avait négocié secrètement sa neutralité. Mais on savait qu'il y avait là belle provision de grain et de vin !

Avec le Baron d'Arnans, Lacuson dispute aux troupes ennemies les places fortes. Les châteaux pris et repris sont en triste état. Tant bien que mal, tous deux s'étaient installés avec leurs hommes à Montaigu, dans le château des princes d'Orange, qui n'est plus qu'une vieille demeure inhabitée depuis 200 ans. On répare hâtivement, et Lacuson est nommé Capitaine-Commandant la place



CHATEAU ET BOURG DE SAINT-LAURENT-LA-ROCHE A L'EPOQUE DES GRANDES CONQUETES DE LOUIS XIV

(Gravure par A.F. Baudouins d'après F. van der Meulen)

de Montaigu en 1641. Par deux fois, il a repoussé l'ennemi. De là, il peut continuer ses incursions, ses coups de main, ses embuscades continuelles. Il est partout à la fois. On le dirait "Charmé" écrit Chifflet. Le Baron d'Arnans, dont le château a été détruit, voit d'un mauvais oeil qu'on lui ait enlevé trois compagnies, pour les donner à Lacuson. Voit-il la partie perdue ? Il abandonne la lutte et quitte la Franche-Comté.

L'Espagne n'envoie plus de subsides, les dons promis par le Parlement de Dole n'arrivent pas ou avec un tel retard que les hommes ne sont plus payés. Lacuson les paie souvent lui-même sur sa propre solde. Mais il faut trouver de l'argent : il rançonne ses prisonniers, c'est pratique courante et il vit sur le pays en levant des contributions dans les villages, et il "picore" de-ci, de-là, chez les "ventres jaunes" de quoi nourrir son monde. Il ne fait pas bon voyager alors. Salins se plaint que son commerce de sel est devenu impossible. Les hommes touchent en moyenne 5 F par mois et une livre 1/2 de pain par jour... quand ils sont payés. Lacuson a 250 hommes en armes, un commandement régulier et villes et villages payent pour être sous sa sauvegarde. Son fidèle alphère, Andressot, rapporte : "Il ne s'est jamais passé une occasion de se battre qu'il ne l'ait fait". On lui prête des actions d'éclat : Ayant picoré aux environs de Savigny, Lacuson est poursuivi par 400 paysans, 80 bourgeois et 40 cavaliers menés par le Sire de Corval de Cuiseaux. On veut le couper de sa petite armée. A la tête de 9 cavaliers, Lacuson charge la multitude, tue 80 hommes et rejoint ses hommes pour la retraite.

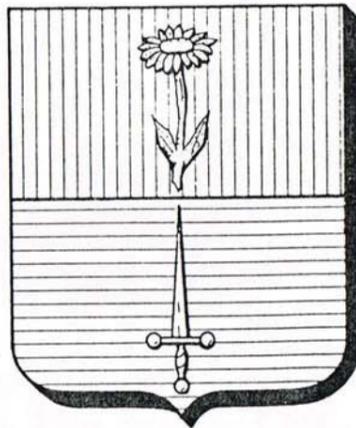
LACUSON CONQUIERT SAINT-LAURENT-LA-ROCHE

Le succès de Lacuson à Montaigu, la terreur qu'il inspire à l'ennemi, le poussent vers Saint-Laurent-la-Roche. C'est un château fort, réputé imprenable, qui commande tout le Revermont. Il a été pris par le Duc de Longeville en 1637 après 18 jours de résistance des assiégés décimés par la peste. Par ruse et par surprise, sans doute aussi avec de bonnes rasades de vin et de l'or bien sonnante, Lacuson escalade ce roc une sombre nuit de 1641, aidé d'Andressot, un solide et courageux garçon de 20 ans. La garnison trahie se rend. Le bailliage d'Aval est maintenant à couvert des courses ennemies. Lacuson est fait Commandant du Château de Saint-Laurent-la-Roche par Don Francisco de Mello, Lieutenant gouverneur et capitaine de Bourgogne. Brevet decerné, je cite : "à la personne idoine et qualifiée, sur le bon rapport qui a été fait de sens, de sa vaillance et de son expérience, et pour le récompenser d'avoir réduit ledit château à l'obéissance de sa Majesté".

LACUSON ANOBLI ?

Là, il nous faut ouvrir une parenthèse au sujet du titre de noblesse de notre héros, car, depuis la prise de Montaigu, il signe volontiers de Lacuson. La capitainerie n'était généralement accordée à cette époque qu'à des membres de la petite noblesse. N'ayant retrouvé de cet anoblissement présumé qu'un parchemin visiblement faux, on épilogue encore pour savoir si Lacuson a été anobli pour ses hauts faits d'armes. Il est certain que dès 1642, la cour et le parlement écrivent à Monsieur de la Cuson. Lui-même fait sceller son courrier

d'un petit sceau de cire noire, où l'on voit "un écu timbré d'un casque, surmonté d'une croix, au centre d'un cheval passant avec deux fleurs de lys en chef et deux fleurs grimpant". Perraud et Lautrey font état de ce cachet plusieurs fois. Perraud, qui ne croit pas à l'anoblissement, se demande même si ce cachet n'est pas celui du sire de Mande, Capitaine Commandant français de Saint-Laurent-La-Roche, qui aurait perdu son titre avec le château !... Le comte de Puymège nous présente aussi les armes de Lacuson ; il omet de citer ses sources, mais il s'agit sans doute de l'Armorial de Franche-Comté de Gauthier : "coupé de gueules et d'azur, chargé d'un souci d'or sur gueules, sur azur d'une épée d'argent en pal". Un souci (la cuson = le souci), une épée espagnole, le blason ressemble bien à l'homme. En tous les cas Lacuson est dit noble aussi dans un acte notarié passé à l'Abbaye



Blason de Lacuson



de Saint-Claude en 1646, de même dans son testament de 1680. Par contre, en 1659, lors de son procès, il signe plus modestement Claude PROST dit Lacuson. S'il est noble, a-t-il été anobli par le roi d'Espagne ou par l'Abbé de Saint-Claude (alors Don Juan d'Autriche) ? C'est ce que pense Monsieur Rousset. Cela est possible, mais il ne m'appartient pas de conclure...

LACUSON NANTI

En tous les cas, à la fin de la guerre de 10 ans, Lacuson est un homme considérable. Il achète à Montaigu un beau domaine appartenant au sieur de Balaysseau, Antide de Prat, la Grange de Prella, avec des bois, des prés, de la vigne au pris de 220 pistoles (soit 3 300 F de l'époque). Le voici bien établi Seigneur de Montaigu, Capitaine -Gouverneur des châteaux de Montaigu, St-Laurent-La-Roche et Arlay. C'est une situation considérable. Il s'est beaucoup enrichi et toujours pieux et dévot, il fait sans doute partie de la confrérie des Pénitents Blancs de St-Claude. Leur chapelle se trouve sur l'emplacement de l'ancien château. Il donne 500 F pour la remise en état des lieux et pour qu'on y érige un autel en l'honneur de la Vierge, notre Dame libératrice. Il y fonde une messe perpétuelle moyennant 100 écus et une rente annuelle de 70 F pour qu'une messe soit dite pour sa famille chaque mercredi, avec un salve régina l'antienne et l'oraison. C'est un homme précis.

..../....



32 Il se fait construire à Montaigu une très belle maison avec tour, porterie, canonnières, corps de garde. Le tout en belles pierres nous dit Auguste Bailly et sur des caves voûtées qui existent encore. Il y habitera avec sa famille dès 1651, et avec son chapelain. Il trouva très commode, pour ce faire, d'abattre une partie du clocher du village, une des portes de la ville et le corps de garde. C'était, dit Perraud "des matériaux tout prêts et gratuits". Bien sûr, on dépose une plainte contre lui, mais on ne trouve aucun huissier assez téméraire pour lui porter l'exploit. Il ne fait pas bon déplaire au vindicatif capitaine ; il a le coup d'épée facile et sûr, et la vie d'un homme, dans ce pays rude, a bien peu de prix. Un exemple : Son tambour, un nommé Claude Masson de Poligny, lui ayant pris son cheval, soit-disant pour le mener boire, alors que l'ennemi menace, Lacuson furieux l'étend à son retour d'un coup d'estocade à 4 doigts plus haut que le tétin droit, au moyen duquel l'imprudent termine vie par trépas au bout de 9 jours. Lacuson qui l'aimait bien (je cite Lautrey) en fut très "marri". Il est sûr que le Capitaine règne en maître sur ses fiefs et commet de nombreux abus.

T R E V E

Pourtant, la Comté connaît une sorte de trêve. La vie reprend tant bien que mal. La présence de Lacuson derrière les murs forifiés de ses châteaux rassure la population. Les paysans ont semé à nouveau... Lacuson marie sa fille aînée Anne-Marie, sa préférée, à noble Claude Balland, de Dole, capitaine au service de sa majesté, dont le père a été docteur en droit, puis conseiller au parlement. C'est un beau mariage. Le frère de Claude BALLAND a épousé la fille du célèbre Jean Boyvin, Président du Parlement et héros du premier siège de Dole. Claude Adressot fidèle ami de Lacuson, en est le neveu. La deuxième fille, Jehane-Claude, épouse Pierre de Mongenet dit de Santans, écuyer, allié aux Perrenot de Grandvelle. Toutes ces alliances lui seront précieuses lors du procès de 1659.

La vie du Capitaine nous est livrée par bribes. Des notes de ses supérieurs, ses réponses, des remerciements des religieux pour ses bons offices, des plaintes aussi contre ses hommes dont certains sont de vrais soudards, des comptes de marchands. A l'épicier Brody de Saint-Claude, il a acheté pour sa coiffure un plumet de 6 plumes noir, feu et blanc à 7 F 15 sols ; cela ne manque pas de panache ! On trouve dans la même facture un chapeau pour Anne-Marie à 30 sols, un jeu de cartes à 6 sols, etc... Il vend son vin de "sur la Côte" et c'est un bon cru. On le lui retient d'avance de tout le pays d'aval. Il a tout loisir, dans le calme relatif qui règne avec un armistice illimité, de penser à ses actions passées, et voir que s'il a été un vaillant capitaine, il ne s'est point acquis la réputation d'un enfant de chœur. Comme il n'est pas sot, il pense que sa position actuelle lui est favorable pour obtenir du roi d'Espagne, son maître, le pardon de quelques faits regrettables. Plusieurs meurtres, dont je vous ai donné un exemple, à la suite de mauvaise humeur et querelles, la mort encore de deux paysans pris en flagrant délit de trahison, le pillage d'un château, etc... Il se demande avec souci s'il n'en a pas oublié ! ... Le roi d'Espagne pardonne avec beaucoup de grâce. "Il nous a plu lui faire pardon de ces susdits et généralement de tous autres desquels il pourrait être responsable, commis par la précipitation ordinaire des soldats ou que le tracas de la guerre ne lui permet pas d'en pouvoir souvenir".

P R O C E S D E 1 6 5 9

Mais ses ennemis sont acharnés. Une cabale est menée par le Sire de Boutavant, Marc de Montaigu, Seigneur de Gevingey, qui ne peut lui pardonner d'être devenu le maître sur une terre qu'il estime sienne. Pour être juste, je dois dire que je n'ai trouvé trace nulle part de l'affreux satire du "Médecin des Pauvres". Le véritable seigneur de Montaigu s'appelle Marc et non pas Antide. Il n'est pas Sire de l'Aigle, mais de Boutavant. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'aime pas Lacuson, et qu'il est de la race de ceux qui se vendent pour de l'argent ; dans la province, hélas, il n'est pas le seul, autrement dit il est "pro-français". En même temps, c'est un homme puissant qui a de solides appuis au Parlement.

.../...

De nombreuses plaintes arrivent à Dole et Lacuson est arrêté et jeté en prison en 1659. C'est une chose absolument incroyable ! On le remplace comme Gouverneur de St-Laurent-La-Roche et c'est le procès de 1659.

Que lui reproche-t-on ? En fait, beaucoup de choses : concussions, actes arbitraires, voies de fait, violences, viols, assassinats ... Il est certain que Lacuson est un Seigneur peu arrangeant avec ses voisins et craint de son entourage à tel point "qu'il boute dehors l'huissier chargé de lui porter papier le requérant". Comme le dit Perraud, non sans humour, il avait une certaine chaleur de sang"... Il aime trop les femmes, c'est évident. Mais les femmes ne s'en sont pas toutes plaintes. Si celles de St-Laurent emmenaient une clochette aux champs, était-ce toujours pour se protéger des vertes courtoisies de Sieur Lacuson ? ... ou pour signaler leur position au séduisant Capitaine ? ... Les Comtoises ont toujours aimé les hommes courageux et celui-là l'était ! En tous les cas, sur les 44 chefs d'accusation, 23 portent sur des galanteries. L'acte 23 le cite : "mettant la main sur le sein de dame Vuillet, en lui demandant : "y a-t-il moyen, commère ?" on ne peut être plus délicat..." On dit aussi qu'il offrait le petit déjeuner à ses victimes de la nuit. On pense pas que des grandes vertus fussent forcées. Bien sûr, il y eût des enfants illégitimes par ci, par là, et quelques malheureux maris, qui rejettent leur infortune sur le fougueux capitaine. Il y a surtout, et c'est très fâcheux, la soeur de sa maîtresse, Christine HUMBERT, qui est morte dans l'incendie de sa maison. On a prouvé que cet incendie criminel avait été allumé par Lacuson. Il voulait punir la malheureuse d'avoir hébergé Christine un soir de violence.

Il est difficile aussi de nier les coups d'escopette ; ils sont nombreux et portés de main de maître, c'est-à-dire souvent mortels. Il y a aussi des cas d'espionnerie de fort mauvais goût : des maladroits, venant faire valoir leurs droits, et qui se retrouvaient immergés jusqu'au col dans le croton (puits) et restaient des heures dans cette posture incommode malgré leurs cris.

Le procureur reçoit un dossier accablant, réuni et patiemment contrôlé par Marc de Montaigu. Lacuson, relâché sur caution, a regagné Montaigu. Il réclame une contre-enquête, qui sera menée par M. Bonvalot, homme intègre s'il en fut. Elle durera 9 jours. C'est un véritable concert de louanges : le même homme, noirci à plaisir par l'accusation, redevient l'héroïque patriote auquel on doit, après Dieu, le salut du pays d'Aval. Le pardon du Roi d'Espagne était un précieux précédent. Lacuson est sauvé. Le Parlement lui rend sa confiance. Son absolution coïncide avec la signature du Traité des Pyrénées : les français évacuent les territoires occupés. Le capitaine retrouve son château, en partie incendié et complètement pillé après un an d'absence. Il retrouvera, ça et là, chez les gens de Montaigu, ses meubles et les leur reprendra avec grand fracas. Tant bien que mal, il remet en état les défenses de ses châteaux et, toujours fidèle à l'Espagne, il attend la prochaine lutte.

LA PREMIÈRE CONQUÊTE 1668

La Franche-Comté n'a plus ni argent, ni soldats, et puis, le coeur n'y est plus. Peste, Famine, et Guerre l'ont décimée. La moitié de la population a péri dans la tourmente. Il y avait 410 000 âmes en 1636 et lors du recensement de 1657, il en reste 115 000. Les Français sont déjà installés partout. Pas mal de nobles du plat pays pensent que la France n'est pas un si mauvais parti. En 1668, Louis XIV revendique la Franche-Cté pour sa femme Marie-Thérèse (dot impayée ...), qui est fille du Roi d'Espagne. La guerre recommence, et c'est la première conquête, qui durera 15 jours en plein hiver.

Lacuson reçoit ordres et contre-ordres du marquis d'Yennes, du Parlement, du Comte de Laubespain. Il a peu d'hommes à Saint-Laurent, qui se trouve à découvert après la prise éclair de Belterans ? Peu importe à l'Aubespain, qui lui mande de venir d'urgence au secours de Dole. Le temps que Lacuson reçoive les ordres, qu'il aille dans la région de Saint-Claude rassembler ses troupes, s'arrange pour obtenir du blé et de l'avoine, Besançon et Salins sont tombées aux mains des Français. Il reçoit des ordres contradictoires on le demande de partout à la fois, on le supplie de faire vite.

Il arrivera trop tard pour Dole, Monsieur de Meximieux s'est rendu (c'était le fils du baron de Saix, chef de la milice de Saint-Claude, premier supérieur de Lacuson. Lons, gouvernée par Marc de Montaigu, toujours lui, a fait allégeance. Seul reste le bastion de Saint-Laurent-La-Roche, que défend avec ardeur et un courage toujours renouvelé son farouche gouverneur. Il a engagé ses biens propres pour avoir des vivres, de la poudre...



CLAUDE PROST dit LE CAPITAINE LACUSON

Mais il est sommé par la nouvelle cour de Dole de remettre son château 35 aux Français et de venir faire sa soumission. Il y va. "Mon coeur est flétri, raconte Chifflet, lorsque je vis le Capitaine Lacuson, fort célèbre dans les dernières guerres, qui fut appelé des premiers pour reconnaître la France. Je lui pris la main, l'ayant eu rencontré, et il me la serra, sans que nous parlâssions, moi parce que je regardais ceux qui étaient autour de moi, lui parce qu'il était comme un homme tombé des nues".

La France fut terrible, et sans mesure ; elle prépara elle-même la résistance à la deuxième conquête. Libertés supprimées, impôts écrasants, brimades de toutes sortes. Marc de Montaigu, le vieil ennemi acharné, se chargera de faire détruire St-Laurent-La-Roche : une triste besogne pour un triste sire. Lacuson, accablé sans doute, s'est retiré sur la terre de Saint-Claude. Il a disparu dans la montagne...

Mais, contre toute attente, le traité d'Aix-la-Chapelle restitue une fois de plus la Franche-Comté à l'Espagne. Lacuson, proscrit pour l'avoir défendue, retrouve sa liberté et la faveur des puissants. Hélas, l'Espagne est maladroite. Pour la première fois dans les annales du pays, le Gouverneur nommé est un Flamand, le Prince d'Aremberg, et il s'installe à Besançon. Dole est évincée. Il donne l'ordre à Lacuson de faire démolir les châteaux de Courlaoux et de Présilly. Comme cela a dû coûter au capitaine !... On dit qu'il eut beaucoup de mal avec Présilly, la poudre était mouillée et les remparts très solides. Le Prince d'Aremberg nomme Lacuson Commandant en titre du Bailliage d'Aval, et le charge de lourdes responsabilités. Il est difficile de recruter des soldats. Le bel uniforme n'attire même plus les recrues. Il faut dire que, dans les campagnes et les petites villes, les billets de logement des militaires sont de telles charges pour le pays ruiné, qu'on paye pour que l'armée aille chercher ailleurs son "ustensile" (droit pour les troupes de passage de prendre chez l'habitant le lit, le pot et place au feu et à la chandelle). Les hommes ainsi recrutés sont appelés "les dragons de Lacuson".

Le marquis de Listenois, grand Bailli d'Aval, conseiller d'honneur au Parlement, fomenta un vaste complot à la tête d'une importante faction de la noblesse, dont, bien sûr, Marc de Montaigu et 2 000 fantassins. Il est battu par surprise à Saint-Lothain par le colonel Massiet, aidé de Lacuson. Ce fut une atroce tuerie, où les français furent achevés sans pitié. Listenois s'enfuit en France. Le marquis de Listenois était le fils du marquis de Meximieux que Lacuson avait tenté de secourir en 1668 au siège de Dole et le petit-fils du Baron de Saix, auprès duquel il avait fait ses premières armes... Ainsi va la Franche-Comté.

LE DEUXIEME CONQUETE - 1674

Les Français voient dans l'insurrection de Listenois de bonnes raisons pour ne pas renoncer à leur conquête : ils ont de nombreux partisans à l'intérieur du pays.

Lacuson continue ses allées et venues. Il est partout à la fois, à Arbois, Vaudrey, Moirans, Sainte-Anne, recrutant soldats, vivres et munitions. A St-Lupicin, notamment, où la population s'est rangée sous l'énergique férule de son Curé Marquis, promu général de la région et qui convoque ses ouailles à l'exercice du haut de la chaire. A la Tour du Meix, à Saint-Christophe, Antoine VAROD, l'intrépide, défend son territoire avec âpreté. On peut encore voir aujourd'hui, près du pont de la Pyle, "la grotte à Varod". La Ville de Saint-Claude supplie d'Alvida de lui envoyer Lacuson pour la protéger. "Si nous vous avons, écrivent les échevins au Capitaine, nous sommes sûrs de battre l'ennemi". On le vit arriver avec sa compagnie composée de (je cite eôte BB 24 Fokio 74)"sa personne, son capitaine lieutenant, un alphère, un secrétaire, un fourrier, un trompette qu'il a gagné à l'ennemi, un chapelin, deux femmes, deux chariots de bagages attelés de 6 chevaux chacun et d'environ six vingt hommes". Une des deux femmes est son actuelle femme de guerre, Denise Gobbé. Cette jeune femme mettra au monde un garçon nommé François 9 mois après le siège de Salins. Elle le déclarera "bâtard de lacuson".



Mais Lacuson ne fait à Saint-Claude qu'une petite halte. Il a reçu l'ordre de défendre Salins. Salins, avec son sel, c'est le trésor du Bailliage d'Aval et Saint-Claude s'incline. Une armée considérable, sous les ordres directs de Louis XIV et de Vauban, s'empare de Besançon après une héroïque résistance de 21 jours. Dole tombe à son tour après 11 jours. Arbois résiste vaillamment au siège conduit par d'Apremont. Alors que les murailles sont percées et les soldats disponibles envoyés sur Salins, les bourgeois, les femmes et les capucins repoussent l'ennemi avec un courage incroyable. On avait affiché "Le premier qui parlera de se rendre sera pendu". Lacuson est mandé de tous côtés. Ordres et contre-ordres se suivent. Enfermé dans Salins, il est cette fois conscient du tragique de la situation. Il rédige son testament par devant notaire. Recommandant d'abord son âme à Dieu, à la Très Sainte Vierge et à Saint-Claude, son patron, il lègue une somme d'argent à ses filles Anne-Marie Balland et Jehane Claude de Santans et à sa femme. Il institue pour héritiers ses petits-fils, Claude Balland son filleul, qui a 20 ans et sert dans la compagnie de son père, et Pierre Balland. Le premier étant privilégié, je cite : "au cas où il soit capable de servir son roi et non autrement". Quel homme ! Pendant ce temps, Alveda lance un mandat d'amener contre Pille Muguet, qui est un vrai soudard.

Mais Salins sera l'ultime bataille. Louis XIV en personne vient présider au siège. Il campe avec toute sa cour en bordure de la forêt de Chaux. Lacuson combattit du 11 au 21 Juin 1674 avec son ardeur intrépide. Il tirait encore au canon de la tour Cicon au moment de la reddition. Les Français avaient eu 2 000 tués et 1 200 blessés. Son gendre, le capitaine Claude Balland, évacuait peu après le château Ste-Anne, qu'il avait ardemment défendu avec son fils aîné. C'est lui qui tira le dernier coup de feu de la guerre. C'était la fin, le dernier jour de la Comté Franche.

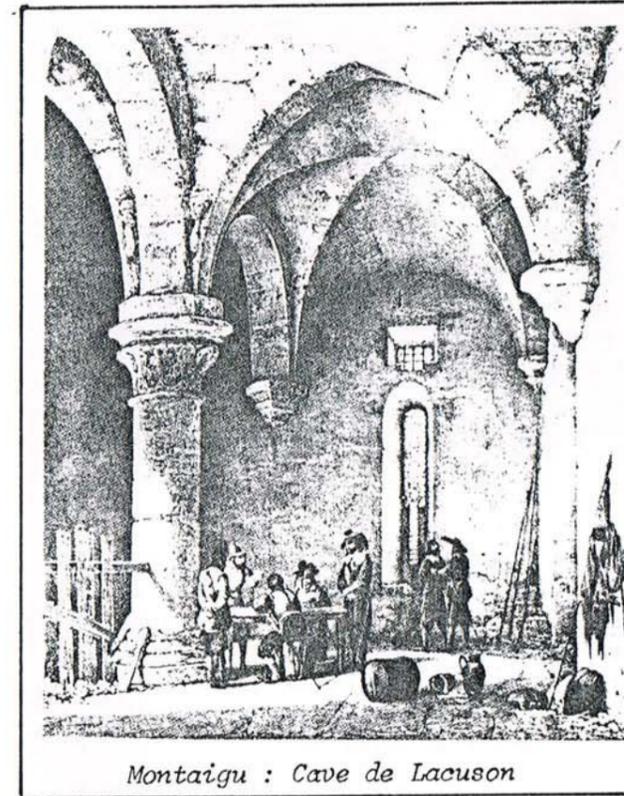
Il avait fallu six mois cette fois au Roi Soleil pour la vaincre, et la prendre. Mais on prit pas le vieux chef. Il disparut totalement. Le bruit de sa mort courut et sa famille ne démentit pas. La légende à nouveau s'empara du héros de l'indépendance comtoise, et on imagina que désespéré, fier comme l'aigle, il avait terminé sa vie dans un lieu inaccessible, sa seule épée nue pour compagne. La vérité, qui est apparue dans des papiers de famille, est toute autre, mais elle cadre bien avec l'homme. Ne voulant pas voir sa patrie bien-aimée aux mains détestables des français, refusant une défaite qui n'était pas la sienne, gardant contre toute raison sa foi au maître de l'ingrate Espagne, il préféra l'exil et l'oubli. A travers ces montagnes qu'il avait tant aimées, il gagna le Milanais qui était alors, il faut le dire, terre espagnole. Il y retrouva les émigrés comtois, ceux de la garnison de la ville de Salins, qui l'avaient suivi, ceux du premier siège de Dole qui étaient sortis de la place "la baguette blanche, tambour battant, la mèche allumée". Et les autres, la colonie bourguignonne qui avait quitté le pays dès 1636. Quelques uns de ses amis de guerre, Dupont, Claude Roche, qui fut son trésorier, et le commandant Paris. Ce furent, dit Perraud, "les fidèles de la dernière heure". Sa femme profita de son départ pour faire un nouveau testament en faveur de sa deuxième fille Jehane Claude, le premier ayant été fait par "crainte de force du dit Sieur Lacuson". La mésentente ne datait pas de ce jour. Notre Homme se battit encore en Sicile en 1678. Il avait 71 ans. .. Puis, on retrouve sa trace en pèlerinage à Rome : il lui fallait obtenir le pardon de Dieu. En 1679, il revient en Comté pour la dernière fois. A Longchaumois même, il laisse son deuxième testament : "des dons généreux aux paroisses de Montaigu et de Longchaumois et à ses petits-enfants. Son héritage, cette fois-ci, va à sa fille Jehane Claude de Santans qu'il avait évincée lors du 1er testament. Sa fille chérie, Anne-Marie, était morte. Morte aussi sa femme Jehane. Son gendre Balland, le courageux Capitaine, son plus fidèle ami, avait fini par accepter la France... Il fallut une année entière de réflexion pour le troisième testament redonne tous ses biens à la famille Balland, son gendre d'abord, puis à son filleul, son petit-fils aîné Claude. Lacuson mourut en 1681 à Milan entouré de ses fidèles. Il était âgé d'environ 74 ans. Une quantité incroyable de messes furent dites pour le défunt : on a parlé de plusieurs centaines.

CONCLUSION

Lacuson avait tracé son chemin une fois pour toutes, avec cette ténacité un peu butée et cette fidélité à la parole donnée qui sont des traits dominants du caractère comtois. Sa lourde épée espagnole, dont le pommeau s'ornait d'une croix, en est le symbole. Personne n'a jamais mis en doute son courage et sa loyauté ; s'il eut été français, les mousquetaires en eussent fait leur ami. Mais, il faut le dire, car c'est l'évidence, nous sommes aujourd'hui français comme nous n'avons jamais été espagnols. D'être français n'empêche pas de rester comtois. C'est grâce à des hommes comme Lacuson que nous sommes entrés avec honneur dans la Grande France.

Faut-il rappeler que :

- la Comté devait fournir 109 généraux à la Révolution et à l'Empire ?
- au début du règne de Louis XVI, on jugeait les comtois assez sûrs pour confier à l'un d'eux le secrétariat de la guerre.



Montaigu : Cave de Lacuson

A peu près trois siècles après la mort de Lacuson, Héros de l'Indépendance Comtoise, en 1977, on enterra avec beaucoup d'honneurs Robert Pernier, peintre estimé et conservateur du Musée d'Ornans. L'assemblée était nombreuse mais je crois que bien peu de personnes présentes ont compris pourquoi on retournait le cercueil du défunt au moment de le mettre en terre : en 1977, il y avait encore des Comtois qui se faisaient enterrer la face contre terre pour ne plus voir briller le soleil de Louis XIV ! ...

Conférence donnée aux "Amis" par Cathie LORGE
le 4 Novembre 1980.



i, d'aventure, vous rôdez par TREBERRY, cherchez le puits de 1827, mais, dès aujourd'hui, lisez ci-après la convention établie pour sa construction.

"Entre nous soussignés Jean Aimé COTTET demeurant à Saint quétral d'une part et Jean Luis GRUET MASSON demeurant au Truchet commune de Septmoncel d'autre part sommes convenu de ce qui suit savoir que le dit COTTET s'oblige de construire un puit de six pieds de profondeur et six de largeur sur la montagne du dit GRUET MASSON située à Très Beruy,

Moy dit GRUET MASSON m'oblige de fournir le gix nécessaire pour la construction du puit pour le prix et somme de cent et douze francs que moy dit GRUET MASSON promet de payer la moitié à la fin de l'ouvrage et l'autre moitié à la fin d'octobre prochain. Le dit COTTET se fait fort de faire tenir le puit plein le garantit une année.

Fait à double à La moura le vingt neuf may mil huit centvingt sept"
Signé Jean Aimé Cottet et Jean Luis Gruet

Tiré des archives de la famille Gruet-Masson demeurant Au Truchet, commune de Septmoncel.

Treberruy: Entre la Combé du Lac et Le Coulou

BAYARD

Lieudit appelé BAYARD : à St-Claude ce lieudit est une montagne et quelle montagne !

Nos "ancêtres les Gaulois" sont bien oubliés et pourtant ils ne sont pas loin de nous. Il n'y a pas si longtemps que nous sommes sortis du "moyen âge", lequel moyen âge n'est autre que la continuation atténuée de l'époque Gauloise après que les invasions dites "barbares" aient fait sauter le léger vernis de civilisation latine légué par les Romains. De plus cette civilisation était de nature avant tout citadine alors que les campagnes restaient païennes, ici païen veut dire Gaulois. Lorsque Saint-Romain entreprit d'évangéliser la vallée de la Bienne ce n'est pas vers les prodigieux (pour l'époque) temples de Villars d'Héria et du Lac d'Antre qu'il se dirigea, mais vers un rocher, celui qui domine Vaux et où il fut enterré, puis vers une source, celle de Bugnon, issue de BAYARD.

Il est bon de bien se souvenir que de tous les peuples anciens, les Gaulois étaient ceux qui avaient le contact le plus étroit avec la nature. Ceci est une donnée fondamentale. Il y a un fleuve en Europe qui porte le nom de MERE, et il se trouve en Gaule, c'est la MARNE, ancien nom Gallo-Romain MATRONA. Il y a en Europe une ville dont le nom provient du fait qu'il est au confluent de deux rivières considérées comme deux MÈres ; cette ville est en Gaule et c'est METZ capitale de la tribu gauloise des MEDIO-MATRICES : "Ceux qui sont au milieu des MERES" (soit Moselle et Seille).

Or, vers l'an 435, lorsque St-Romain, accompagné de son Frère St-Lupicin, s'installa au confluent de la Bienne et du Tacon, l'atmosphère est toute Celtique. Ils eurent à subir ce que les Druides promettaient à leurs ennemis.

"En effet les Démons ne cessaient pas un jour de les accabler de pierres, et chaque fois qu'ils fléchissaient le genou pour prier le Seigneur, aussitôt une pluie de cailloux lancés par les Démons s'abattait sur eux. Alors, manquant encore de maturité, vu leur âge, ils en viennent à redouter les outrages de leur ennemi quotidien et incapables de supporter plus longtemps les souffrances, ils abandonnent le désert et décident de rentrer dans leur pays..." (suivant Grégoire de Tour).

"C'est pourquoi aussi l'antique ennemi y tendait tant de pièges au troupeau du Seigneur... avec une rage si effrénée que, renonçant même à la série de tentations, c'était par la pression physique de phantasmes hostiles et monstrueux qu'il s'efforçait de faire fuir les Moines hors de la communauté... Il y avait au Monastère, parmi ces hommes à miracles, un Diacre nommé SABINIEN... Le Diable s'en prit à lui : toutes les nuits, à tous moments, il le tourmentait avec un tel déchaînement de fureur qu'il ne lui accordait même pas un court instant de repos. Car, outre les chocs répétés contre les murs, il crevait à grands fracas de pierres son pauvre toit... Mais comme le Malin constatait l'inutilité de sa malice, tant qu'elle s'exerçait au dehors, entrant une nuit dans sa logette, en présence du Diacre, il tira du foyer un tison, puis courant ça et là, vif et allègre, il s'efforçait de mettre le feu à la cellule... La nuit suivante, le Diable quitte son apparence masculine et c'est sous l'aspect de deux jeunes filles qu'il se présente au très chaste serviteur de Dieu, afin de le faire tomber... Alors, enflammé de fureur le Diable éloigne la vision de ces filles de rien et d'une brusque détente du bras, frappe le Diacre d'un coup si violent à la mâchoire que non seulement elle enfla sous le coup, mais elle devint fétide, se déchira et se tordit." (suivant récit anonyme). Comme on le sait, tout se termina bien et aucun des premiers Moines ne succomba à ses blessures.

Tout le moyen âge a vécu au milieu de croyances innombrables d'après lesquelles les pierres, les rivières, les arbres, les montagnes étaient habités de créatures de toutes sortes, soit à forme animale : Dragon, Serpent genre Vouivre, chevaux comme BAYARD, MALET GAUVAIN, loups-garoux, ou à la forme humaine comme les Follets, Foultons, Fées, Lutins, Servants, Sorciers en tous genres et globalement réunis sous l'appellation de Diables, Démons Malins etc..., que le Christianisme élimina insensiblement.

39
blement. A la fin du XVI^e. Siècle, tout cela était de la plus brûlante, oh combien, actualité avec le Grand Juge BOGUET qui acquit une grande réputation en pourchassant quelques Sorciers et Sorcières dans la région de ST-CLAUDE ce qui lui donna matière à écrire un TRAITE DES SORCIERS faisant autorité, comme d'autres, vers la même période, écrivaient un traité de Géométrie ou un "Discours de la méthode". Cela date d'hier et nous sommes issue de ce monde là !!!

Revenons-en à BAYARD, qui peut s'écrire de la façon que l'on voudra : BAILLARD, BAIART, etc, seule compte la prononciation globale. C'est un toponyme en BEL dans le genre MONT-BELIARD et on sait que la terminaison ARD est toute récente. Au temps du Chevalier BAYARD la prononciation locale chez les Savoyards était BAYA ou BAILLA. (Cet exemple n'est pas unique). En effet, Pierre du TERRAIL avait adopté le patronyme de BAYA, lequel est devenu ensuite BAYARD, qui était le nom d'un tout petit fief appartenant à sa famille.

Pour les Celtes et anciens Germains tout ce qui découlait d'une appartenance à l'AUTRE Monde était doté de la couleur BLANCHE. (vêtements des Druides, couleur des animaux magiques, en particulier les chevaux, y compris le cheval BAYARD, etc). Il ne faut donc pas s'étonner que dans les langues Slaves BEL ait gardé le sens BLANC (ex : BELGRADE, la ville BLANCHE - et une des collines voisines a pour nom : AVALLON). En France, par contre, BEL avait le sens FORT (ex : Philippe IV LE BEL - forteresse de BELFORT, etc). Ici le sens de fort se comprend aisément comme étant un dérivé de ce qui touche à l'AUTRE MONDE.

Revenons à St-Claude.

BAYARD (dérivé de BEL-BAL) c'est surtout le CHEVAL FEE, le Cheval Magique de nombreuses chansons de Geste du Moyen Age Français. C'est un cheval de couleur blanche à l'origine, comme d'autres chevaux magiques : MALET, GAUVAIN en France et comme les chevaux sacrés des anciens Germains. Ultérieurement on fit dériver son nom de la couleur Baie, issue du latin BADIUS, car il fallait que tout provienne de la langue latine, comme si c'était la seule et unique. Or, nous savons que le cheval était l'animal préféré des Celtes et non le COQ que nous devons aux Romains. Près d'UFFINGTON, Comté d'Oxford en Angleterre, une représentation d'un cheval mesurant 110 mètres de long a été creusé dans la craie au sommet d'une colline. Son dessin est de facture typiquement Celtique telle qu'on peut s'en rendre compte avec de nombreuses médailles Gauloises où il figure également. A quelques centaines de mètres du Cheval d'Uffington se trouve un énorme TUMULUS appelé DRAGON HILL ou colline du DRAGON.

Car le cheval a toujours eu des relations étroites avec l'eau, et donc avec les animaux de l'eau comme les serpents et les Dragons. Pour les anciens Grecs, déjà, il avait été créé par POSEIDON le Dieu Marin. Dans les anciens récits Irlandais, pour désigner les vagues de la mer on utilise l'expression suivante : les CHEVAUX DU FILS DE LIR (Lir étant une divinité marine). Chez les VIKINGS, les navires ou DRAKKAR, soit DRAGON, était aussi appelés CHEVAUX de la MER. Chez les Gaulois, le Serpent fabuleux originel s'est peu à peu transformé, et aux temps Gallo-Romains il est devenu un cheval appelé SEGAMON, ainsi que les découvertes des BOLARDS en Côte d'Or l'on montré. En Haute-Marne, il y a une centaine d'années encore, on promenait dans certaines processions, notamment aux Rogations, un énorme SERPENT d'osier appelé le BAILLA. Ses mâchoires articulées et mues par des ressorts engloutissaient au bénéfice des porteurs toutes sortes de friandises que les assistants lançaient.

Dans la Franche-Comté, on connaît les serpents ou Dragons sous le nom de VOUIVRE. Lequel mot est lui aussi décomposable en BO-EVRE ou VO-EVRE soit : BOUS l'EVRE, sous l'eau, dans l'eau. Car EVRE, YEVRE est un nom de rivière très commun en France. On le retrouve aussi dans Yvry (plaine marécageuse). VAIVRES ou SEVRES, WOEVRE, VAVRES et autres variantes. L'autre animal de l'eau, le Castor était communément appelé autrefois BIEVRE, ce qui est le même nom que VOUIVRE.

Les chansons de geste du Moyen Age qui parlent du Cheval BAYARD - Renaud de Montauban, les Quatre Fils, Huon de Bordeaux - sont si longues, si touffues, si complexes qu'elles demandent une étude spéciale. Résumons brièvement ce qui a des rapports avec l'entourage mythologique. Le CHEVAL BAYARD a été engendré par un DRAGON qui le tient prisonnier au sein d'une grande montagne. Il est délivré par MAUGIS, une sorte

d'Enchanteur qui agit autant par ses charmes que par ses capacités guerrières. BAYARD est un Cheval Fée car il entend et comprend tout ce qui se dit ; de plus sa croupe peut s'allonger, ce qui lui permet d'emmenner sans aucune gêne plusieurs cavaliers. Maugis en fait don à RENAUD, lequel avec ses trois Frères l'utilisent comme monture car les QUATRES FILS doivent fuir la vindicte du Roi Charles, ou Charlemagne, entouré de ses Pairs habituels et de Roland. Après de multiples aventures on semble s'acheminer vers une fin édifiante. Maugis se fait ermite, Renaud construit une Eglise mais Bayard, lui, résiste. Charlemagne tente de le noyer dans la Meuse comme si cela était possible avec un animal aquatique !!! et bien entendu Bayard n'a aucune peine à s'échapper pour aller se réfugier dans la forêt des Ardennes où il se trouve encore dit le récit :

Encore y est BAYARD, si l'histoire ne ment
Et encore l'y entend-on à Fête Saint-Jean
A toutes les années hennir moult clarement.

On conçoit que le Cheval BAYARD ait choisi une vaste forêt pour y trouver la sécurité ; remarquons que cette forêt tient son nom de la Déesse Gauloise ARDUINNA. Dans la région, de nombreux noms de lieu-dits portent encore le nom de BAYARD, en particulier le spectaculaire rocher BAYARD au bord de la Meuse près de Dinan.

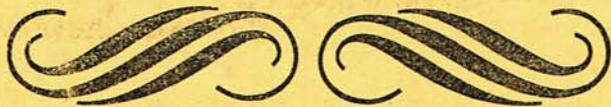
Dans notre région, nous avons déjà cité la Côte BAYARD dominant la Source de la SAINE dont l'eau guérissait, entre autres choses, des fièvres. Un cheval Blanc y avait été souvent aperçu lorsqu'il venait paître autour de la Source. Près de MONTREAL, dans l'Ain, la vallée de l'Oignin passe dans un endroit très resserré au PAS DE DEARD. Dans le Canton de Neuchatel, en Suisse, la Tour BAYARD servait autrefois de poste de péage et défendait l'accès au Val de Travers (actuellement commune des Bayards). Le "GOULET BAYARD" à Prémanon. Les "PRES BAYARD" à l'est du SURAN, au débouché du défilé où coule le ruisseau de Séligna (nom de rivière en Seille). A FRONTENAY - 39 - près du bois de NAT, se trouve le mont BELARD où l'on a découvert en 1759 un grand nombre de sépultures celtiques. A GERAISE - 39 - existait un château au sommet de la côte BILLARD. Etc...

Une dernière observation concernant le Mont BAYARD. On peut facilement monter sur le sommet à partir du PONTET et du replat des PAVIERES (endroit à revers, tourné vers l'Ouest). Or, sur ce replat des Ravières on peut observer de part et d'autre, deux fossés, l'un en direction de Chaumont, l'autre dans le prolongement mais en direction de Très-Bayard. Ils sont manifestement creusés de main d'homme et leur situation ne peut correspondre à aucun usage.

NOTES : LES VAGUES DE LA MER : "Les chevaux du fils de Lir". D'après la mythologie Irlandaise ce fils de LIR était MANANNAN et il apparaît comme un des maîtres de la mer. Il a laissé son nom à l'île de MAN et il est censé régner sur une autre île mythique : Emain ABLACH ou île d'AVALLON. Il portait également un autre nom : OIRSEAN qui a donné le nom à un lac d'Irlande LOCHOIRBSEAN, car c'est en creusant sa tombe que l'eau en jaillit. MANNUS était un mont gaulois cité par Lucrèce. Aux temps Gallo-Romains, il désignait un "petit cheval de trait".

PROCESSIONS. Le folklore du nord de la France est très riche en cortèges et processions diversés où figurent des géants ou GAIANTS, avec très souvent l'accompagnement du cheval BAYARD. A Nivelles est attestée en 1652 une "rue del BAYARD" qui faisait suite à une rue de LAGAYON ou d'ARGAYON, car le hangar du GAYON ou GAIANT s'y trouvait. Aujourd'hui, c'est la rue du Géant.

A Reims, la procession des Rogations était précédé par le "Grand BAILLA", sorte de serpent géant qui fut interdit par l'Archevêque en 1671. Une rue BAILLA existait à Reims où l'on a pu voir jusqu'en 1825 une figure de DRAGON taillé dans la pierre et ornant la façade d'une maison.



Raymond PERNIER, "Ami du
Vieux Saint-Claude".